



HAL
open science

Découverte d'un espace public à Corseul (Côtes d'Armor). La place du forum ?

Pierre Chevet, Romuald Ferrette, Yvan Maligorne

► To cite this version:

Pierre Chevet, Romuald Ferrette, Yvan Maligorne. Découverte d'un espace public à Corseul (Côtes d'Armor). La place du forum ?. *Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine*, 2009, 3, pp.113-142. 10.3406/aremo.2009.878 . hal-03813893

HAL Id: hal-03813893

<https://hal.univ-brest.fr/hal-03813893v1>

Submitted on 13 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Découverte d'un espace public à Corseul (Côtes d'Armor). La place du *forum* ?

Pierre Chevet, Romuald Ferrette, Yvan Maligorne

Citer ce document / Cite this document :

Chevet Pierre, Ferrette Romuald, Maligorne Yvan. Découverte d'un espace public à Corseul (Côtes d'Armor). La place du *forum* ?. In: Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine, n°3, 2009. pp. 113-142;

doi : <https://doi.org/10.3406/aremo.2009.878>

https://www.persee.fr/doc/aremo_1955-6713_2009_num_3_1_878

Fichier pdf généré le 12/07/2022

Pierre CHEVET*, Romuald FERRETTE**, Yvan MALIGORNE***

Découverte d'un espace public à Corseul (Côtes d'Armor). La place du *forum* ?

Présentation de l'intervention et du site

Descriptif de l'opération

Un diagnostic archéologique réalisé en 2002 sur la commune de Corseul (Côtes d'Armor) a permis de mettre en évidence un important ensemble architectural antique. C'est le dépôt d'un projet municipal de réhabilitation de l'école publique, de la salle des fêtes et de la cantine scolaire qui est à l'origine de cette opération de reconnaissance, prescrite par le Service régional de l'archéologie (SRA). Les terrains assiette du projet, couvrant près de 10 000 m² au sud et à l'est de l'actuelle école, se situent en effet en plein cœur de la ville antique de *Fanum Martis*, capitale de la cité des Coriosolites (fig. 1).

Les termes de l'arrêté prévoyaient une intervention scindée en deux phases. La première consistait en un diagnostic archéologique classique, avec un taux de reconnaissance des terrains d'environ 5%, sous forme de sondages non destructifs destinés à apprécier la densité et la profondeur d'enfouissement des éventuels vestiges, la finalité étant de fournir à l'aménageur tous les éléments devant lui permettre de concevoir un projet compatible avec leur conservation *in situ*. La seconde phase était destinée à évaluer, à partir de sondages complémentaires couvrant environ 5% de la surface, l'épaisseur et l'état de conservation des vestiges. Ce complément d'information devait permettre de préciser la compréhension scientifique de cette partie de la ville antique dans ses derniers états.

Les premières investigations se sont donc soldées par la réalisation de 8 sondages à la pelleuse (sondages 1 à 8), couvrant environ 6,5% de la surface à explorer. Leur disposition a été choisie afin d'obtenir des profils du toit des vestiges les plus continus possibles selon les directions nord-sud et est-ouest, tout en tentant d'obtenir une vision optimale de l'organisation en plan des structures découvertes.

Quatre sondages mécaniques complémentaires (sondages 9 à 12) ainsi que plusieurs fouilles ponctuelles, réalisées manuellement et destinées à vérifier ou à affiner les informations déjà disponibles, ont ensuite été pratiqués. Leur localisation et leur ampleur ont été arrêtées en accord avec le SRA, sur la base des éléments déjà disponibles à l'issue de la première phase et en fonction des interrogations qu'ils

* Base archéologique du Mans, 20 rue Hyppolite Foucault, 72000 Le Mans.

** Base archéologique de Cesson Sévigné, 37, rue du Bignon, 35577 Cesson Sévigné.

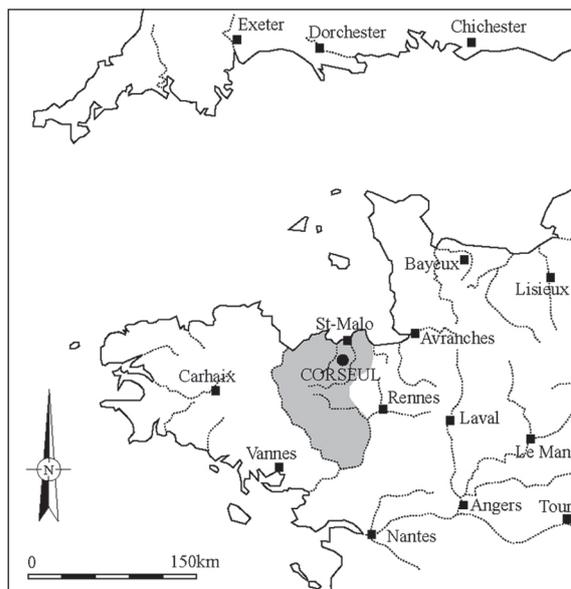
*** Centre de recherche bretonne et celtique, UBO, 20 rue Duquesne, CS 93837, 29238 Brest cedex 3.

posaient (principalement des questions relatives à l'organisation spatiale du site). Ajoutés aux huit premiers sondages, les sondages 9 à 12 ont amené à un taux de reconnaissance d'environ 8% de la surface totale du projet.

Une fois l'étude du site et les relevés topographiques achevés, le rebouchage des sondages a été réalisé mécaniquement, après avoir pris soin d'installer un filet de signalisation afin de faciliter toute éventuelle réouverture.

Fig. 1 : Localisation de Corseul et extension probable de la cité des Coriosolites (d'après Kerébel, 2001).

L'intervention de terrain, pour laquelle parti avait été pris, compte tenu du fort degré de complexité archéologique attendu, de procéder à un enregistrement identique à celui qui aurait été réalisé dans le cadre d'une véritable fouille urbaine, s'est étalée sur près d'un mois et demi (du 9 septembre au 18 octobre 2002). Elle a mobilisé, à temps plein ou ponctuellement, sept agents de l'INRAP soit 103 jours-homme. La phase d'étude et d'archivage des données ainsi que la confection du Document final de synthèse¹ ont quant à elles nécessité 53 jours-homme (6 agents INRAP à temps plein ou ponctuellement, dont un céramologue).



Ces volumes de moyens, particulièrement importants pour un diagnostic, même en milieu urbain, étaient la seule réponse adaptée au véritable enjeu de cette intervention, qui n'était autre que l'établissement d'une carte de susceptibilité des terrains explorés, permettant de différencier :

- Les zones recelant des vestiges majeurs, devant être conservés ;
- les zones éventuellement constructibles à l'issue d'une fouille préventive ou pouvant être épargnées grâce à des solutions techniques architecturales ;
- les zones libres de toute contrainte archéologique.

Ils rendent finalement compte des besoins nécessaires à une réelle approche patrimoniale de sites comme celui de *Fanum Martis*.

Un environnement très sensible

Situation topographique et géologie

Située à une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau des rivages de la Manche (fig. 2), la ville antique de Corseul occupe la quasi-totalité de la retombée sud-orientale d'une petite colline culminant à 90 m (fig. 3). Le site se situe quant à lui dans le tiers supérieur de ce versant (vers 80 m NGF) et montre une composante déclinive plus forte d'ouest en est (2,5%) que du nord au sud (1,6%). Il s'agit donc de pentes relativement faibles qui, compte tenu de la disposition des terrains à étudier, conduisent à un dénivelé maximum de 3,00 m du nord vers le sud (de la salle des fêtes jusqu'à la limite sud de la parcelle AB 63) et de 2,50 m depuis la rue César Mulon à l'ouest jusqu'à la limite orientale de la parcelle AB 256 (fig. 4).

1. CHEVET, 2002.

Fig. 2 : Situation géographique et principaux axes antiques reconnus (d'après Kerébel, 2001).

Le substrat géologique tel qu'il a été observé dans plusieurs sondages montre une roche-mère très redressée à faciès de micaschiste, coiffée presque systématiquement par une formation d'altérite plus ou moins évoluée, allant du micaschiste pourri jusqu'à une siltite très micacée. Son épaisseur varie de quelques centimètres à une trentaine de centimètres au maximum. Ces caractéristiques s'accordent avec ce qui a été décrit pour cette partie de la ville².

Environnement archéologique

Présenter de façon détaillée l'histoire et l'évolution de *Fanum Martis* telle qu'elle est actuellement perçue au travers des interventions archéologiques dont elle a fait l'objet serait hors de propos dans le cadre de cet article. Seul l'environnement immédiat du site sera ici brièvement abordé, afin de mettre en lumière la forte sensibilité archéologique des terrains concernés.

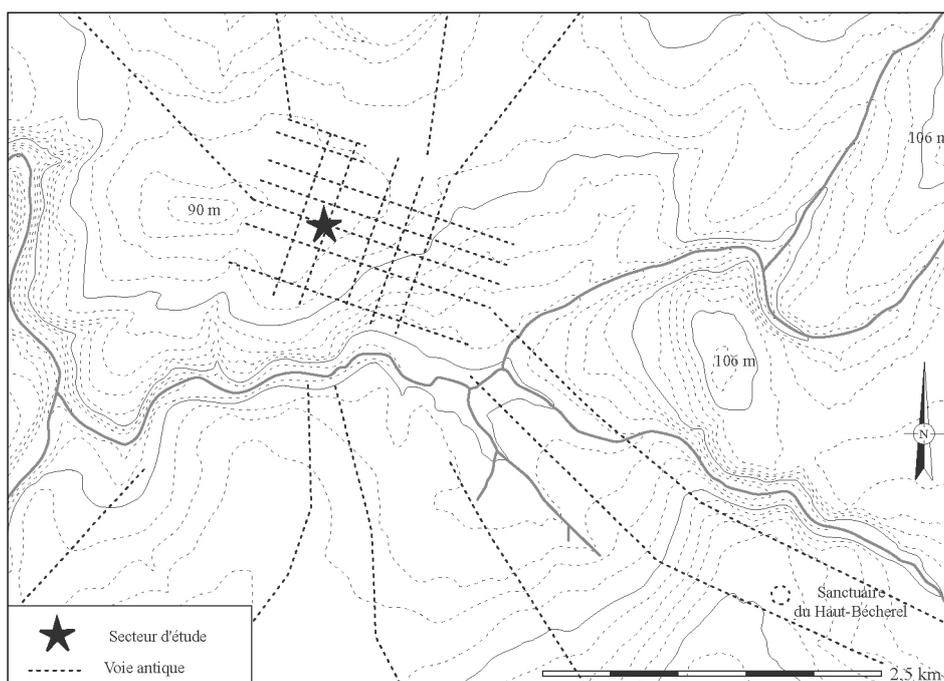
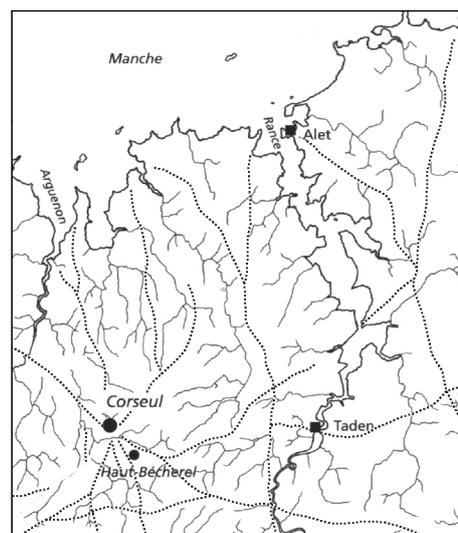


Fig. 3 : Cadre topographique (d'après Kerébel, 2001).

Rappelons néanmoins et avant tout que la ville de *Fanum Martis*, capitale de la cité des Coriosolites fondée *ex nihilo* probablement quelques années avant notre ère, s'épanouira durant tout le Haut-Empire jusqu'à la crise de la fin du III^e siècle à laquelle elle n'échappera pas. Dépourvue d'enceinte urbaine, l'agglomération connaît dès lors un net déclin malgré les traces évidentes d'une occupation qui se poursuit durant le IV^e siècle mais reste toutefois difficile à caractériser. Parallèlement, la ville antique d'Alet, située en rive droite de l'embouchure de la Rance, connaît un fort développement durant le IV^e siècle, laissant présager un possible déplacement de la capitale des Coriosolites vers cette cité (fig. 2).

2. KERÉBEL, 2001.

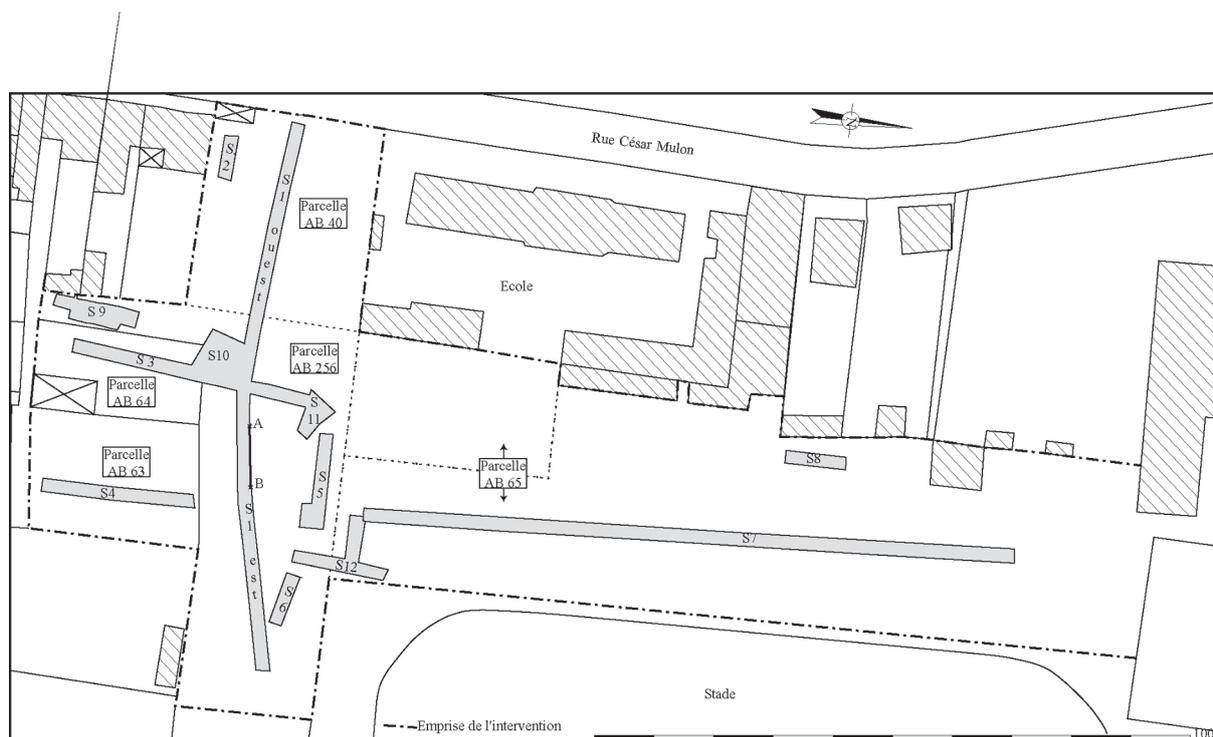


Fig. 4 : Localisation des sondages.

Ajoutons enfin, dans le cadre des généralités, que la ville du Haut-Empire se déploie autour d'une trame viaire orthogonale subméridienne (fig. 5) dont la mise en place semble se faire progressivement au cours de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère. Pour ce qui est du centre monumental, jamais observé, les auteurs le placent par défaut entre les *decumani* 1 et 2 (notés D1 et D2 *infra*) et les *cardines* A et H (CA et CH)³, c'est-à-dire dans un îlot en partie concerné par l'intervention (fig. 5).

Les terrains étudiés, organisés en une bande orientée nord-sud longue de près de 200 m, se situent en pleine agglomération antique. Ils sont traversés par les *decumani* D2 et D3 et encadrés à quelques mètres près par D1 et D4 (fig. 5). Le *cardo* CH prend également en écharpe la partie orientale du site. L'îlot urbain situé dans la partie sud-est du secteur d'étude pourrait ainsi correspondre au centre monumental de la ville. À défaut, jouxtant immédiatement à l'ouest l'îlot du site de Monterfil, quartier fortement urbanisé à vocation commerciale⁴, on peut s'attendre à y rencontrer une importante occupation couvrant tout le Haut-Empire.

Immédiatement à l'ouest et au nord-ouest des terrains prospectés se trouvent les sites d'habitat du Champ Mulon⁵ et de la salle des fêtes⁶, datés également du Haut-Empire (fig. 5). Au nord-est et à l'est, l'absence de fouille ne permet pas de caractériser la nature précise de l'occupation, mais des photos aériennes ou les témoignages locaux rendent compte de la présence de nombreux vestiges dont une bonne partie semble avoir été détruite lors de la réalisation du stade au cours des années 60. La densité des vestiges observée immédiatement au nord de ce stade, comparée à leur relative rareté à l'intérieur de son périmètre confirme cette idée (fig. 6).

3. Indexation de la voirie selon KERÉBEL, 2001.

4. KERÉBEL, 2001.

5. BARDEL, 1996.

6. FICHET DE CLAIRFONTAINE, 1985.

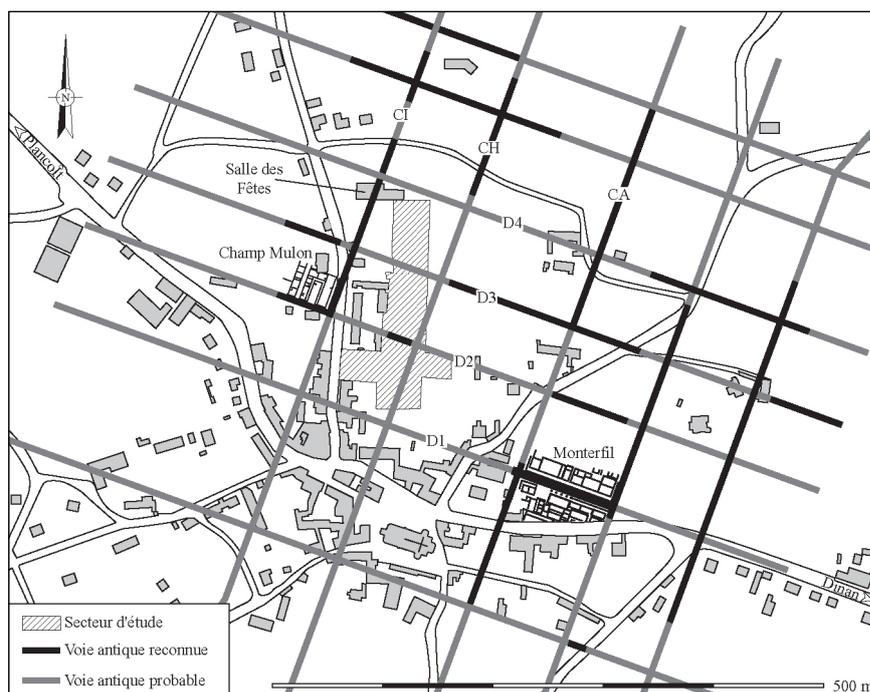


Fig. 5 : Localisation du secteur d'étude et environnement archéologique (fonds cadastral et voirie antique d'après SRA Bretagne).

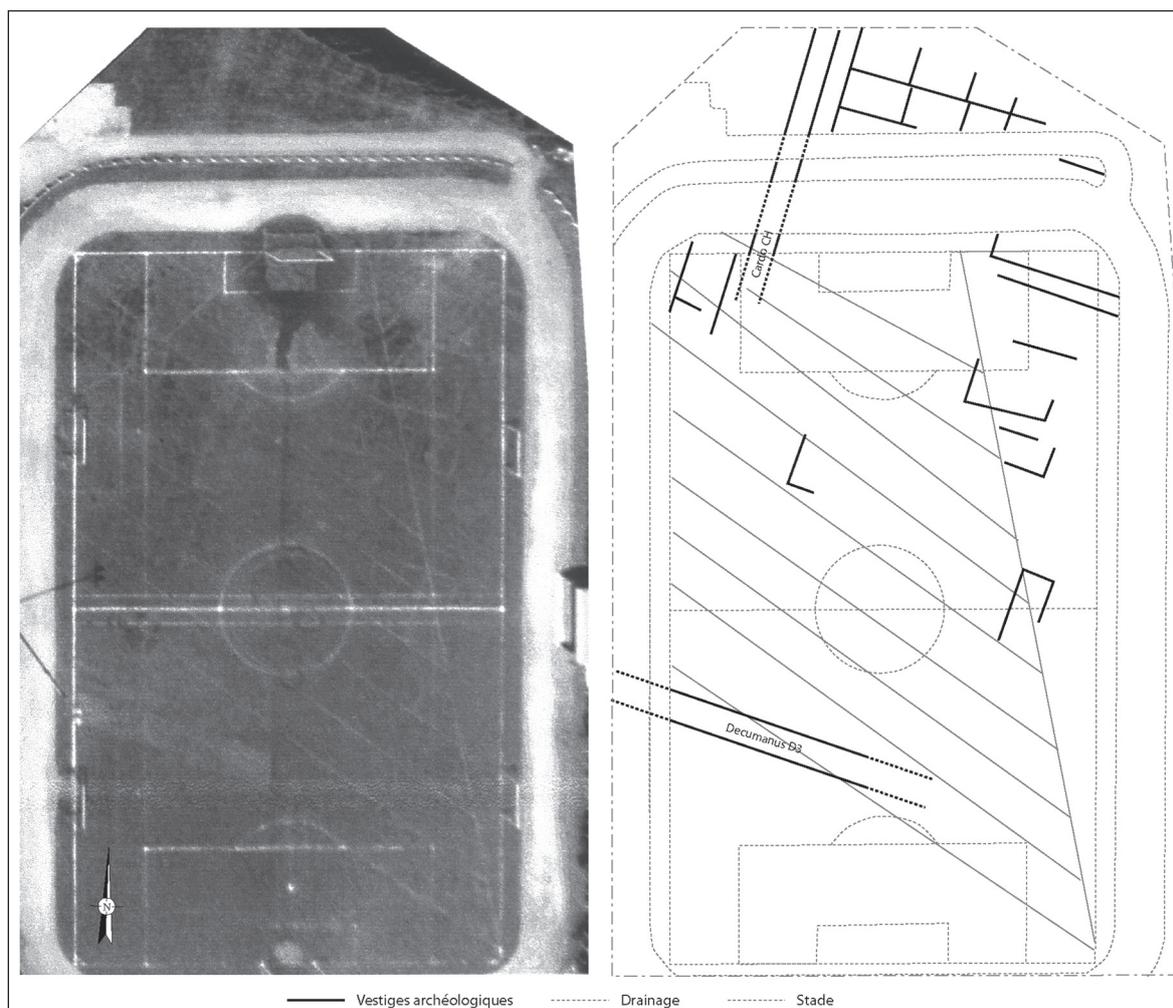


Fig. 6 : Photo-interprétation d'un cliché aérien du stade de Corseul.

L'occupation tardive semble beaucoup plus difficile à caractériser. Excepté au Champ Mulon où, succédant à une *domus*, se développe un ensemble thermal jouté à l'est par une cour avec bâtiment en abside bordée sur ses quatre côtés par un portique daté du III^e s. et du début du IV^e siècle, on connaît peu de choses. Les dépôts du Bas-Empire ne se rencontrent en effet qu'à la faveur de pièges stratigraphiques, laissant présager une forte érosion de la partie sommitale de l'ensemble du site coriosolite⁷. Il n'empêche que de nombreuses traces existent bel et bien, et qu'on imagine mal un ensemble architectural tel que celui qui fut mis au jour au Champ Mulon dans une zone totalement désertée par la population.

Les données concernant la période médiévale font totalement défaut pour le site de l'école. Ce n'est que vers la fin de la période moderne que l'on retrouve quelques mentions s'attachant au secteur, concernant des reconnaissances commandées par Le Peltier de Souzy à Simon de Garengreau, employé par Vauban aux fortifications de Saint-Malo et de Brest, afin d'évaluer les ressources en pierres de construction du site de Corseul (début XVIII^e siècle). Un plan très imprécis de Garengreau indique en effet que de telles recherches ont été réalisées dans le voisinage de l'actuelle école⁸.

On retiendra donc que les parcelles étudiées se situent en pleine zone agglomérée antique, bordées sur leurs quatre côtés par de nombreuses constructions datées du Haut-Empire et dont la fonction essentielle est celle d'habitats ou d'espaces commerciaux. L'hypothèse d'une occupation tardive doit également être envisagée, au regard de la proximité du site du Champ Mulon et des quelques témoins épars rencontrés tant au nord (salle des fêtes) qu'au sud-est (Monterfil).

Résultats des sondages

Du fait du caractère non destructif des reconnaissances, celles-ci ne sont souvent que superficielles et ne permettent pas de proposer un phasage généralisé des occupations les plus anciennes. Pour cette raison, la présentation des découvertes sera scindée en deux parties, rendant compte d'une réalité archéologique opposant, pour les derniers états de l'occupation antique, un quartier d'habitat au nord et un espace public au sud. Les vestiges les plus anciens seront présentés à l'occasion, en fonction des éléments disponibles. Ce n'est qu'ultérieurement qu'une corrélation sera proposée et discutée.

Un secteur d'habitat (parcelle AB 65)

Entre le stade et l'actuelle école, les sondages 7 et 8 (fig. 4), longs respectivement de 109,40 m et 10,30 m, ont confirmé ce qu'annonçaient les clichés aériens, avec la découverte d'une occupation relativement homogène ne présentant apparemment pas de rupture majeure durant son histoire.

Les vestiges les plus superficiels sont enfouis sous une épaisseur de remblais récents oscillant entre 0,70 m au sud à 0,50 m au nord, terre végétale comprise. Ces dépôts, à dominante terreuse ou argileuse, se caractérisent par de nombreuses inclusions de toutes sortes qui ne laissent subsister aucun doute sur l'attribution chronologique de l'ensemble.

Sous ces couches contemporaines, résultant probablement des travaux de terrassement liés à la réalisation du stade (témoignages oraux d'habitants de Corseul), se trouve une US terreuse d'aspect plus homogène, épaisse de 0,25 à 0,40 m, au sein de laquelle aucune structure archéologique n'a été décelée. Elle renferme certes un peu de mobilier du Haut-Empire sans éléments intrusifs récents, mais son attribution à la période antique reste discutable (*infra*).

Plus en profondeur se rencontre enfin une stratigraphie, assez simple d'après les quelques observations, montrant des faciès parfois assez différenciés. Elle est associée à plusieurs structures

7. KERÉBEL, 2001.

8. BESNIER, 1908.

construites ou fossoyées et peut être interprétée comme la séquence archéologique en place. Sa puissance moyenne, reconnue en plusieurs points par le biais de sondages profonds, est d'environ 0,50 m.

Dans la mesure où la nature des investigations ne permet d'apprécier que partiellement l'organisation spatiale du site, les vestiges seront présentés de façon assez succincte, regroupés en trois grandes catégories : les voies, les constructions, les espaces de circulation et les structures fossoyées.

Les voies

Dans le sondage 7, deux empièvements constitués d'une succession de cailloutis de silex entre lesquels s'intercalent ou non des couches de blocaille de micaschiste et granite ont été observés. Leur assimilation à des surfaces de roulement séparées par des radiers drainant ne fait aucun doute. Il s'agit, au nord, du *decumanus* D3 et au sud, du *decumanus* D2. Seules les dernières surfaces de roulement ont été examinées. Ces deux chaussées (fig. 7), sont parallèles; leurs axes sont distants d'environ 60 m. Leur localisation est relativement compatible avec le calage de la trame viaire de Corseul tel qu'il est proposé par Hervé Kerébel⁹.

Le *decumanus* D3, au sein duquel 3 surfaces superposées ont été observées sans intercalation de radier, est en partie oblitéré sur son bord nord. Le bord sud est conservé et longé par un petit fossé (1225), large d'au plus 0,25 m. La dernière surface observée montre un très léger bombé et ne porte aucune trace d'ornièrre sur la section mise au jour. Sa cote sommitale avoisine les 85 m. Aucun élément ne permet de dire s'il s'agit de la dernière surface de roulement de cette voie où s'il existait d'autres niveaux aujourd'hui disparus.

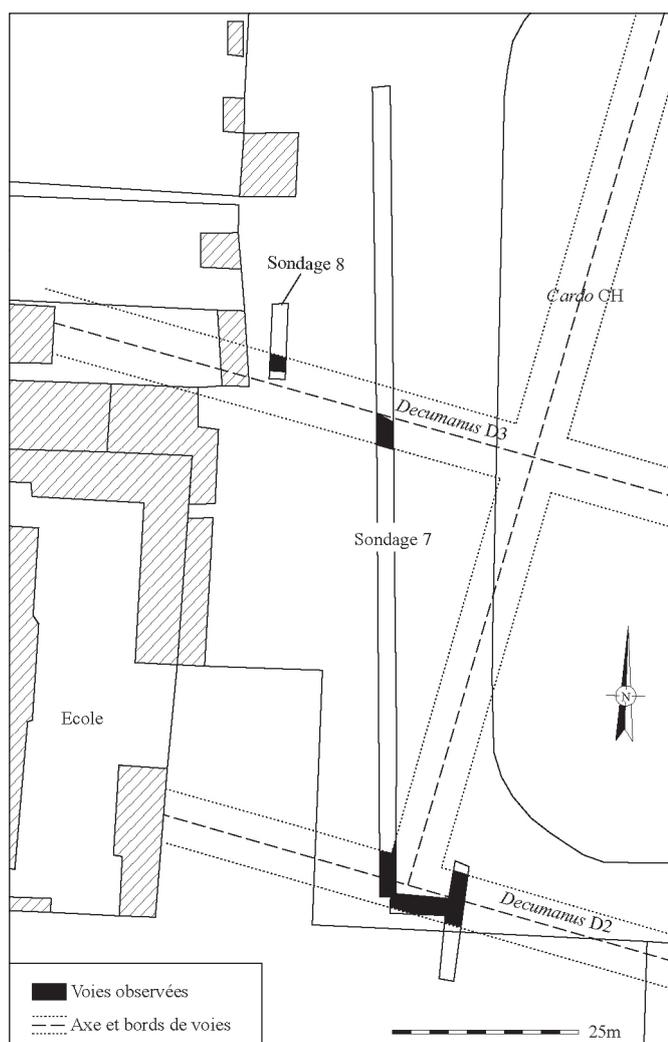


Fig. 7 : Tracé des voies urbaines sur le site.

Le *decumanus* D2 présente des caractéristiques analogues au précédent, avec plusieurs surfaces de roulement superposées dont deux au moins sont séparées par un radier. Un léger bombé est également observable. Aucune trace d'ornièrre n'a été notée. La question de la présence d'un fossé n'a pu être résolue du fait de perturbations. La cote de la dernière surface de roulement se situe entre 84,20 et 84,30 m, mais la présence d'un radier de blocs en surface le long du bord sud du sondage atteste qu'il ne s'agit pas du dernier niveau de cette voie, qui a donc en partie été tronquée à son sommet. Cette voie a également été observée dans le sondage 12, sur toute sa largeur. Sans détailler à l'excès les observations

9. KERÉBEL, 2001.

réalisées dans ce sondage, on notera quand même que l'avant-dernier niveau de voie, large de 7,00 m, est colmaté sur son bord sud par une couche de démolition provenant d'un mur qui le limitait au sud. La dernière surface de roulement observée scelle quant à elle une partie de cette couche de démolition ainsi que la tranchée de récupération du mur présent au sud, le bord nord de la voie restant au même emplacement que celui de la chaussée antérieure. On assiste donc à un élargissement de la chaussée vers le sud, qui passe de 7,00 m dans l'avant-dernier état à 7,70 m dans le dernier état.

Le sondage 8 a été ouvert afin de retrouver, à l'ouest, le *decumanus* D3 et de préciser ainsi son tracé (fig. 4 et 7). La présence d'un réseau d'assainissement toujours en service a toutefois obligé à décaler le sondage vers le nord par rapport à une position idéale pour intercepter D3 sur toute sa largeur.

Le bord nord de la chaussée a bien été intercepté à l'endroit prévu. La profondeur d'enfouissement des premiers vestiges et le faciès des dépôts superficiels n'indiquent pas de différences par rapport au sondage 7. Deux états successifs ont été identifiés. Le premier montre l'existence d'un petit axe de circulation orthogonal au *decumanus* et se dirigeant vers le nord (*ambitus*?), occulté ensuite par une construction qui borde la chaussée principale (fig. 8a et 8b).

Le *cardo* CH traverse également un petit secteur situé dans l'angle sud-est de la parcelle AB 65. Les sondages 7 et 12 ont permis de préciser sa position, qui correspond à peu de choses près à l'emplacement prévu par Hervé Kerébel¹⁰. Des contraintes de sécurité liées à l'évacuation de secours de l'école vers l'est ont toutefois empêché de le sonder de façon importante et seul son bord sud-ouest a été observé à hauteur de son intersection avec le *decumanus* D2 (fig. 7). Il n'y a donc guère d'éléments descriptifs le concernant.

Les sondages n'ont pas livré d'information susceptible de préciser la date de mise en place de ces voies. Le seul élément de datation absolue recueilli en contexte fiable concerne un fragment de Drag. 29b du groupe des ateliers de la Graufesenque récolté dans la tranchée de récupération d'un mur qui bordait au sud le *decumanus* D2. Il indique un *terminus post quem* de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère pour l'élargissement de cette voie.

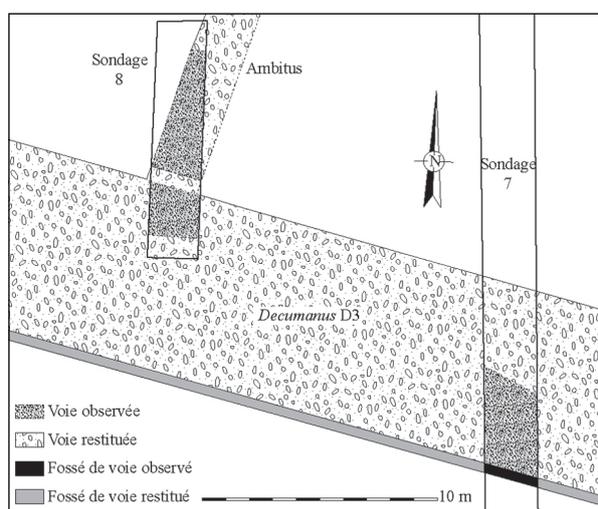


Fig. 8a : *Decumanus* D3 et ses abords (état 1).

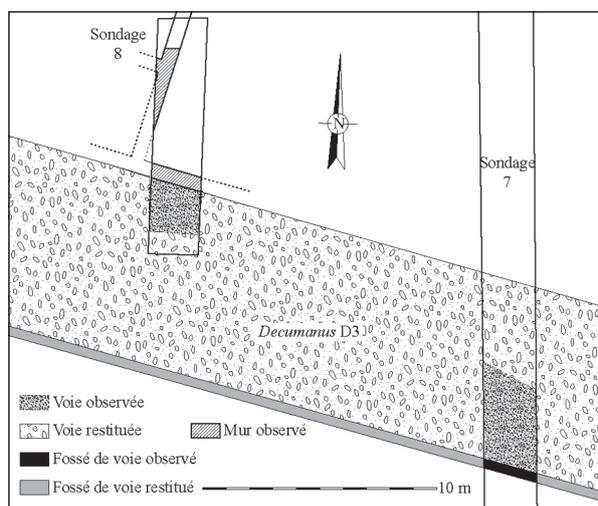


Fig. 8b : *Decumanus* D3 et ses abords (état 2).

10. KERÉBEL, 2001.

Les constructions, espaces de circulation privés et couches d'occupation

Les constructions, peu abondantes, se caractérisent dans la quasi-totalité des cas par des structures en pierres sèches (micaschiste), interprétées comme des solins, continus ou discontinus. Elles sont toutes assez perturbées et ne montrent généralement guère d'extension. Là encore, l'hypothèse de perturbations récentes liées à la construction du stade est vraisemblable. Les largeurs observées varient de 0,40 à 0,80 m et les élévations sont très faibles (en général, une à deux assises). Excepté dans le sondage 8 (*supra*), aucune relation fonctionnelle avec des dépôts d'occupation ou des sols n'est attestée, confirmant qu'il s'agit probablement de fondations. Les orientations montrent que ces solins s'inscrivent dans une trame orthogonale axée sur les voies. Aucun élément de chronologie relative ne permet de les caler les uns par rapport aux autres. Une dernière structure de forme carrée et dont le comblement montre un blocage de micaschiste pourrait correspondre à un plot de fondation d'une section de 0,60 m par 0,60 m. Quelques empièvements assimilés à des sols de cours extérieures ont également été repérés.

La stratigraphie qui accompagne ces vestiges montre des faciès variés, avec présence de dépôts d'occupation caractéristiques évoquant habitats et espaces voués à l'artisanat. Le mobilier récolté est parfois abondant et indique une fourchette chronologique allant du I^{er} au début du II^e siècle de notre ère.

Les structures fossoyées

Les quelques structures fossoyées rencontrées dans le sondage 7 regroupent des fosses et de probables fossés.

Le mobilier céramique associé ne montre pas de différences chronologiques avec celui récolté dans le sédiment environnant les structures d'habitat ou d'artisanat (I^{er} ou début II^e siècle).

Apport du mobilier

Les deux sondages réalisés dans la parcelle AB 65 ont permis la collecte d'un lot de tessons assez important puisque leur effectif atteint 495. Toutes les US ont livré du matériel céramique, associé très souvent à des objets en métal (fer et plus rarement bronze) comme par exemple une fibule dérivée du « type d'Aucissa » (Feugère type 23, datée du début du règne de Tibère à la période flavienne, fig. 9) recueillie lors du nettoyage du sondage 7 ou une clef en fer dans un radier du *decumanus* D2.

Le fait marquant du lot de céramiques récolté dans les sondages 7 et 8 tient à la présence d'éléments bien ancrés dans le II^e siècle tandis que les récipients du III^e siècle font totalement défaut. D'une manière générale, la céramique du I^{er} siècle est cependant largement prédominante, notamment dans le sondage 8.

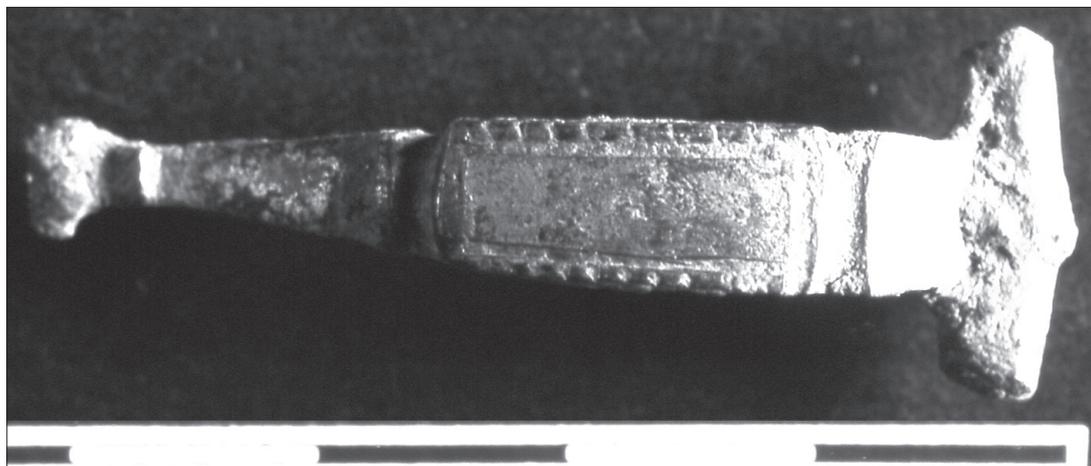


Fig. 9 : Fibule dérivée du « type d'Aucissa » (sondage 8).

Ces faits conduisent à s'interroger sur l'état de conservation des vestiges. Certes, l'essentiel du mobilier provient d'un nettoyage de surface ou d'US superficielles, mais les absences citées sont anormales. En effet, sur la zone située au sud de la parcelle AB 65, le même nettoyage a conduit à la découverte de plusieurs éléments du II^e ou du III^e siècle (*infra*). L'hypothèse d'une disparition des dépôts les plus récents, à la suite de la construction du terrain des sports, semble donc bel et bien constituer une explication plausible à cette anomalie et recoupe assez bien l'interprétation donnée pour la stratigraphie de ce secteur (*supra*). De ce fait, quelques céramiques sigillées grésées du centre de la Gaule découvertes dans le sondage 7 constitueraient les derniers indices de la probable existence d'une occupation, au moins durant le II^e siècle. Cette hypothèse est d'autant plus logique lorsque l'on songe aux découvertes environnantes de la salle des fêtes¹¹ ou du Champ Mulon¹², qui ont livré des vestiges du Bas-Empire.

La prédominance des productions du I^{er} siècle en sigillée de Gaule du Sud ou du Centre suggère que les dernières US encore en place correspondent à cette période, peut-être à l'époque flavienne si l'on se fie aux éléments les plus récents (Drag. 35/36, Drag. 27c (fig. 10.4), pied de calice Drag. 11 (fig. 10.5)). Un pot biconique, bien caractéristique de cette période sur le site de Monterfil, est également à signaler (fig. 10.6).

La présence de formes augustéennes (sigillées italiques, vases bobines, coupes Menez 96 (fig. 10.2 et 3) ou encore assiettes Menez 54 (fig. 10.1) qui apparaissent dans les ensembles les plus anciens du site de Monterfil), en contextes résiduels, montrerait cependant bel et bien que l'occupation humaine est présente dès les origines de notre ère. La mauvaise représentativité des lots s'y rapportant par rapport à ce que l'on connaît ailleurs à Corseul peut aisément s'expliquer par le caractère superficiel des reconnaissances, qui le plus souvent n'ont pas permis d'explorer la base de la séquence archéologique en place.

Cette occupation se poursuivrait donc par la suite et sans doute de façon continue si l'on en juge par l'éventail des céramiques récoltées, jusque dans la première moitié du II^e siècle (règne de Trajan ?). Le hiatus chronologique enregistré à partir de cette date est à mettre au compte de la destruction partielle du site lors de la construction du stade.

L'espace public

Le quartier d'habitat et d'artisanat est limité au sud par le *decumanus* D2, au-delà duquel les derniers vestiges antiques présentent des caractéristiques totalement différentes. Assez bien reconnus du point de vue de leur organisation spatiale, ils permettent de conclure à un espace public avec une composition monumentale qui succède à au moins deux phases d'occupation antérieures, très mal conservées et, de ce fait, délicates à caractériser. C'est par leur rapide présentation que débutera ce chapitre.

Les traces d'une occupation ancienne totalement arasée (état 1)

Les plus anciennes structures archéologiques découvertes sur le site consistent en deux fonds de fosses (US 1054 et 1055) localisés dans la partie nord du sondage 3 (fig. 11). Leur remplissage, identique, est constitué d'un limon fin incluant, outre des cailloux et des morceaux de tuiles, des ossements animaux, des charbons de bois et quelques tessons de céramique attribués à une période chronologique ancienne, peut-être augustéenne : assiette en *terra nigra* à bord oblique Menez 22/27 (fig. 10.7), panse d'amphore Pascual 1 à pâte orangée (fosse 1054), gobelet en paroi fine type Beuvray à décor de palmettes (fig. 10.8, fosse 1055). Elles s'ouvrent dans une couche de limon clair qui surmonte le substrat sur 0,20 à 0,25 m d'épaisseur et dans laquelle se mêlent des cailloux et des petits éclats de micaschiste. Présente sur toute

11. FICHET DE CLAIRFONTAINE et LE POTIER, 1987.

12. CHICHÉ, 1972.

la moitié nord du sondage 3, cette couche, qui recouvre directement le substrat rocheux, a livré un fragment d'amphore de type Pascual 1.

Ce sont là les seuls éléments bien datés et vraiment anciens mis au jour. D'autres fonds de structures excavées découverts à l'extrémité orientale du sondage 1 peuvent être contemporains, mais aucun élément de datation ne les accompagne. Ces vestiges témoignent d'une présence humaine remontant sans doute aux origines de notre ère voire peut-être légèrement avant. Il est assez séduisant d'imaginer qu'ils prolongent vers le sud l'occupation mise en évidence dès cette période dans la parcelle AB 65. L'absence de vestiges augustéens, tibériens ou claudio-néroniens autres que les fonds de fosses 1054 et 1055 constitue un point important qui se fait l'écho de deux autres constats :

- Manque total de céramiques antérieures à la période flavienne, exceptés quelques rares individus en contexte résiduel,
- Présence d'unités stratigraphiques datées de la même période, reposant sans transition au toit du substrat.

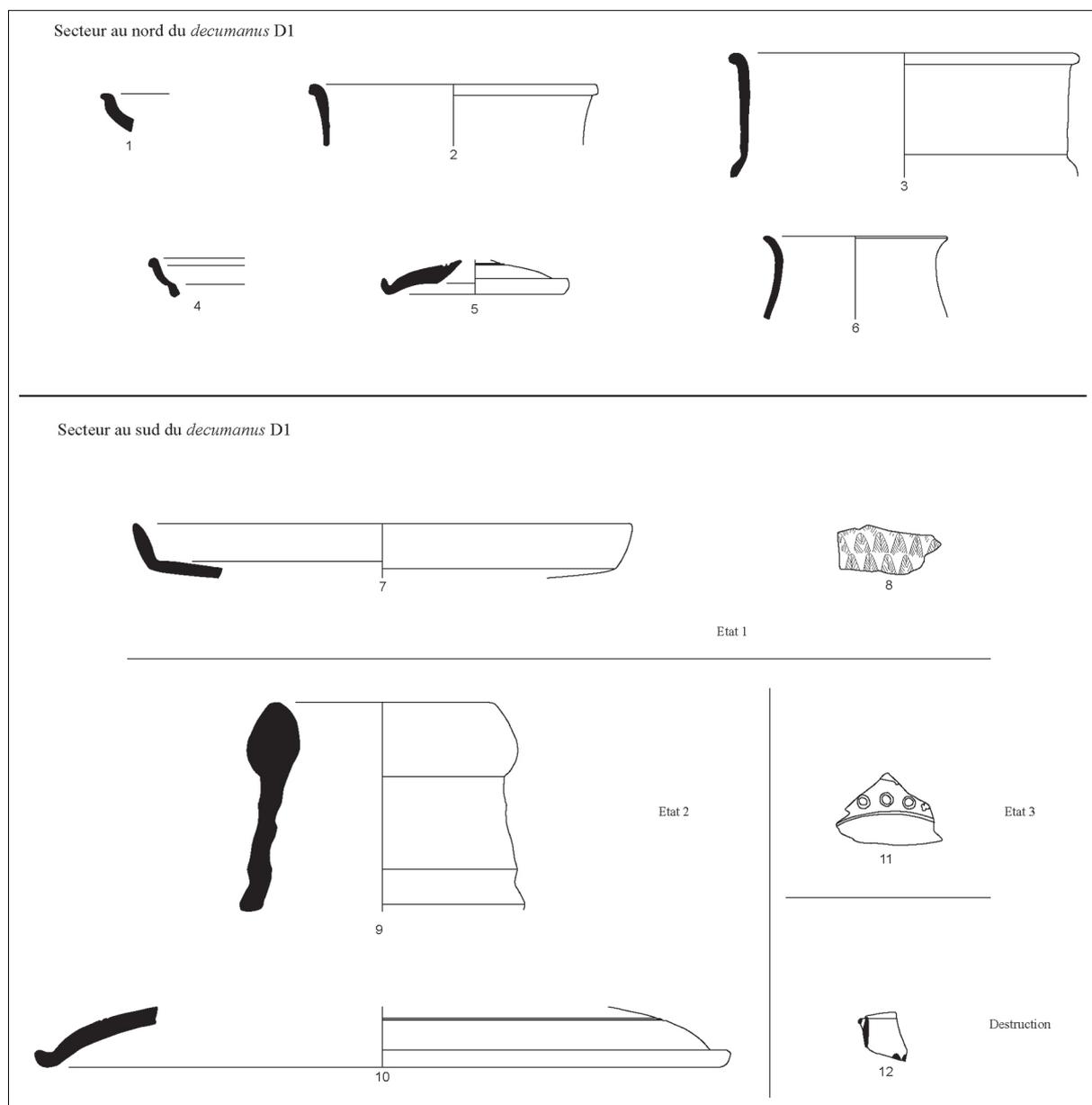


Fig. 10 : Céramiques caractéristiques des différents secteurs étudiés.

La seule interprétation satisfaisante pour expliquer une telle situation est d'admettre une vaste campagne de terrassement, à l'échelle de tout le secteur, se matérialisant par un décapage quasi systématique des occupations antérieures. Les témoins les plus anciens se retrouvent de la sorte uniquement conservés à la faveur de structures fossoyées, tandis que les premiers dépôts succédant à ces travaux reposent directement sur le substrat.

La datation flavienne de ces premières couches, directement au contact du substrat, repose sur un mobilier peu abondant (couvercle à engobe rouge pompéien, entre autres), mais permet néanmoins de poser un *terminus* pour tenter de caler ce terrassement, les deux phénomènes (décapage et sédimentation des premières US lui succédant) n'étant probablement pas très éloignés dans le temps. Une fourchette comprise entre +50 et +70 peut donc être retenue avec une relative confiance pour l'arasement du site et de ses premiers vestiges.

Les premiers témoins architecturaux (état 2)

Par élimination des éléments architecturaux et stratigraphiques les plus récents (état 3, *infra*), il est possible d'isoler plusieurs structures plus anciennes, qui témoignent d'aménagements réalisés postérieurement aux terrassements évoqués ci-dessus. Ils sont souvent mal calés entre eux parce qu'isolés stratigraphiquement.

Ces vestiges (fig. 11) peuvent être regroupés en trois ensembles avec :

- Une première campagne de construction comprenant à l'est, le mur M1038 et à l'ouest, le mur M1019. Rien, en l'état, ne permet de dire si ces deux maçonneries sont contemporaines. Tout juste peut-on affirmer qu'aux deux extrémités du site, elles rendent compte d'une phase intermédiaire entre la phase 1 et la phase 3 (*infra*, p. 125 sq.),
- Une seconde campagne de construction, matérialisée à l'est par une tranchée de récupération (1037) formant un T et à l'ouest le mur M1012. Là encore, la contemporanéité entre M1012 et 1037 n'est pas prouvée,
- Un ensemble de tranchées de récupération de maçonneries mal calées entre elles et par rapport aux structures environnantes (tranchées 1125, 1138, 1139, 1171 et 1101), complété par le mur M1142 (à l'est) et une base de fondation (M1010) à l'ouest. Au bénéfice du doute, ces vestiges sont présentés ici mais certains d'entre eux peuvent très bien appartenir au dernier état architectural du site (*infra*, p. 125 sq.).

Les maçonneries, lorsqu'elles subsistent, présentent une facture toujours identique : moellons et blocage de micasciste liés au mortier blanc à jaunâtre. Les élévations conservées sont toujours très faibles (quelques assises) et les largeurs généralement importantes (comprises entre 0,75 et 1,10 m). Leurs orientations sont toujours contenues dans un cadre assez rigide, qui reprend les axes de la trame viaire. Seule la tranchée de récupération 1101 paraît échapper à cette règle, mais elle est située en fond de sondage et en pied de talus, et son relevé n'est pas très fiable.

Il convient d'associer à ces vestiges la surface de circulation 1277 du *decumanus* D2, ainsi que ses murs bordiers, matérialisés par les tranchées de récupération (fig. 11). Le calage précis entre ces vestiges et les précédents n'est pas certain, mais on peut néanmoins avancer que la voie 1277 et les maçonneries de la seconde phase ont sans doute coexisté juste avant leur disparition suite à l'édification de la composition monumentale qui scelle le site. L'environnement sédimentaire associé à ces vestiges apporte peu d'informations utiles. Un sol, contemporain de 1037 ou 1038, indique toutefois une altitude d'utilisation proche de 83,10 m soit près d'un mètre sous la surface de roulement 1277 du *decumanus* D2. Cela suggère l'existence d'une terrasse au sud de la voie.

Il est difficile, en l'état, de pousser plus loin l'interprétation. On notera que les largeurs observées pour la plupart des maçonneries ou des tranchées de récupération sont comparables à celles de la dernière

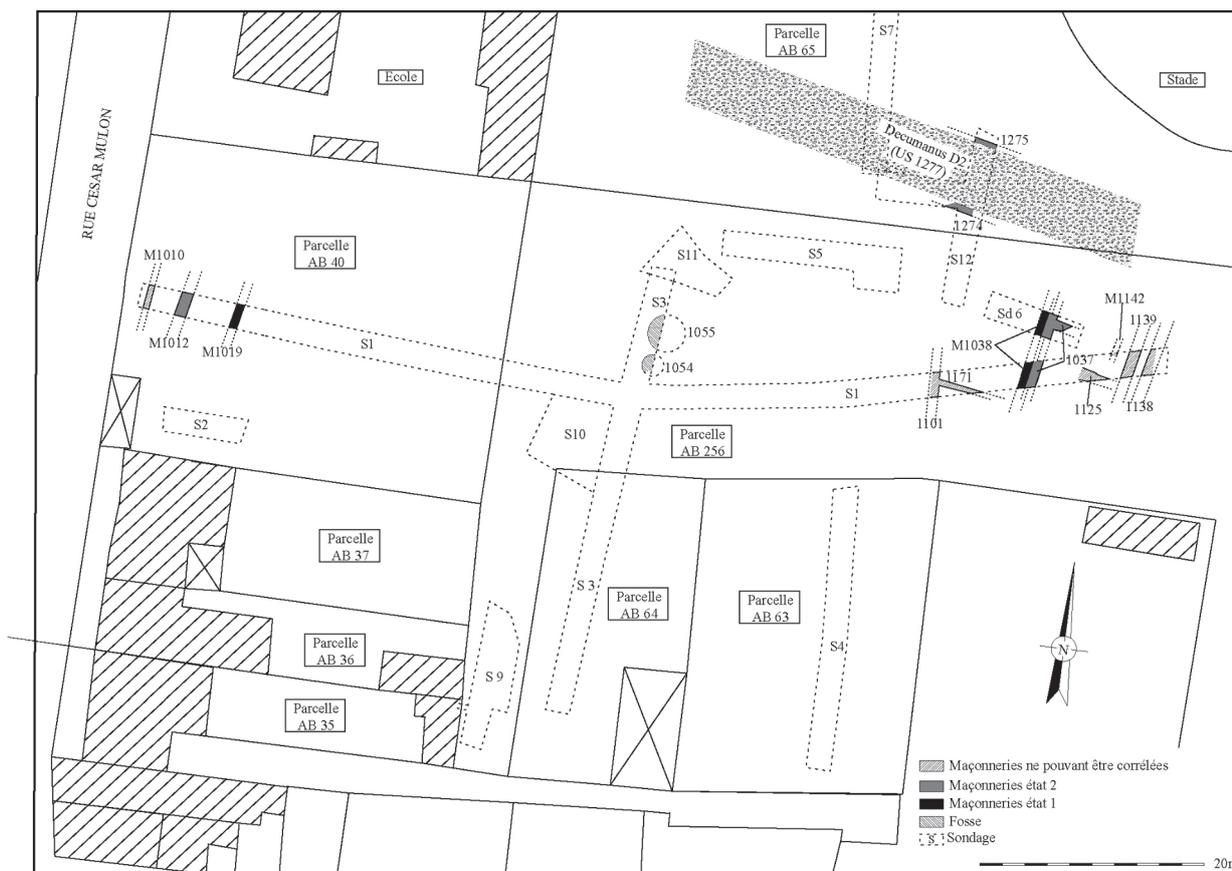


Fig. 11 : Sud du *Decumanus* D2 : plan masse et restitution des vestiges des états 1 et 2.

composition monumentale présente sur le site. Souvent proches d'un mètre, elles ne montrent guère de point commun avec les traces d'habitat présentes au nord du *decumanus* D2. Tous les solins présents dans ce dernier secteur étaient en pierres sèches alors qu'ici, ce sont de véritables maçonneries, liées au mortier de chaux. Ajoutés au fait qu'elles succèdent à un programme de terrassement dont l'ampleur signe généralement le fait du pouvoir, ces simples constats conduisent à proposer avec confiance qu'on se trouve devant une première composition monumentale.

La datation directe de ces vestiges est malaisée du fait de la rareté du mobilier céramique. On l'a vu, les premiers dépôts reposant sur le substrat ne remontent pas au-delà de la période flavienne. Par la suite, quelques éléments peuvent être ancrés dans la fin du I^{er} ou le début du II^e siècle. Mais les contextes stratigraphiques sont souvent incertains et plusieurs individus ont été récoltés dans des milieux potentiellement résiduels comme des tranchées de récupération de murs par exemple. Les meilleurs marqueurs chronologiques, car récoltés dans des dépôts assurément en place, sont constitués par un col d'amphore liparote (fig. 10.9), un plat à engobe rouge pompéien (fig. 10.10), un Drag. 35/36 en sigillée, quelques tessons de vases à parois fines de Gaule centrale ou encore un fragment de coupe Ising 3. Ce mobilier attesterait ainsi d'une occupation couvrant la fin du I^{er} siècle et se poursuivant sans doute dans le II^e siècle.

Un espace public inséré dans une composition monumentale (état 3, fig. 12)

Le dernier état mis au jour sur ce site correspond à une composition architecturale relativement bien caractérisée du point de vue de sa géométrie, même si bien des interrogations n'ont pu être levées dans le cadre de ce diagnostic, si poussé qu'il ait pu être.

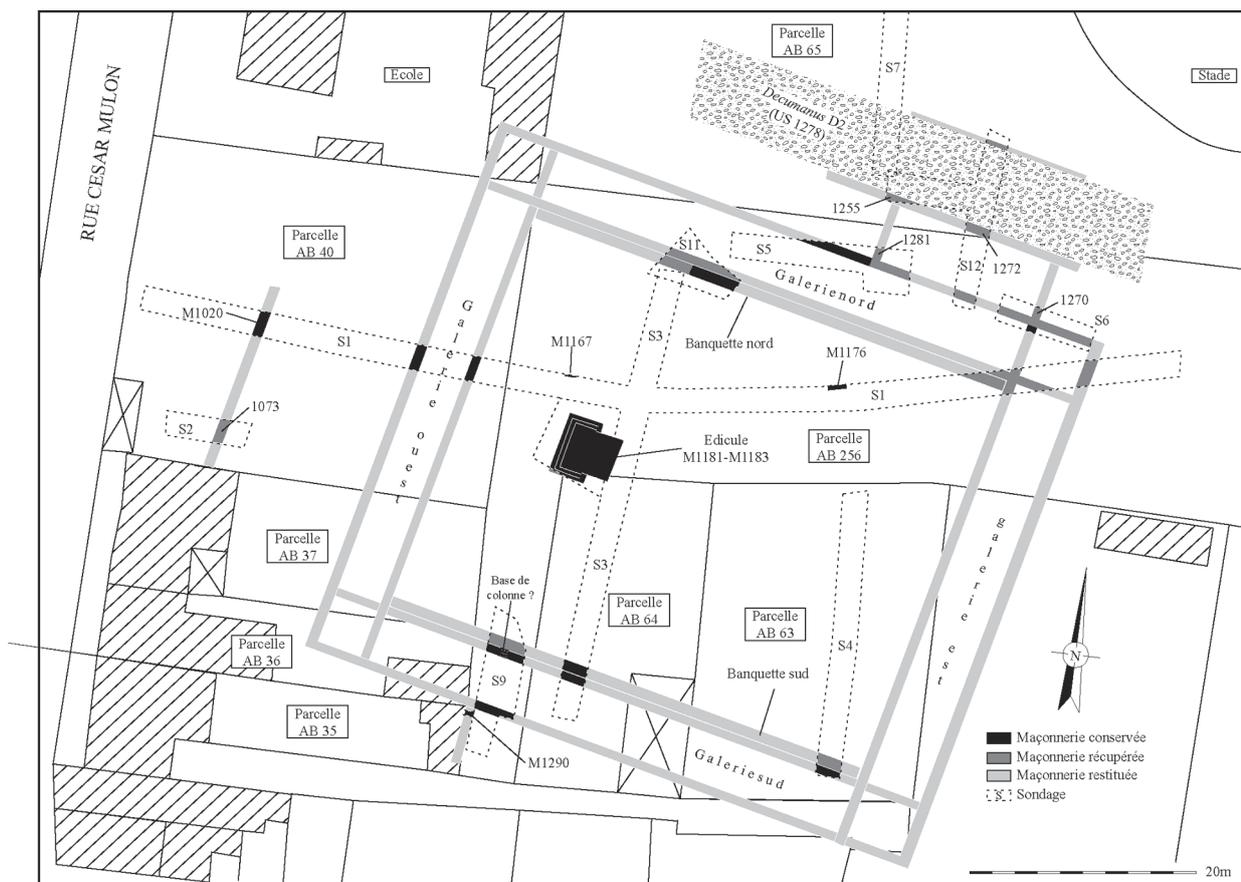


Fig. 12 : Sud du Decumanus D2 : plan masse et restitution des vestiges de l'état 3.

Organisation spatiale des vestiges

▪ L'élément central : une place entourée de galeries

Les douze sondages réalisés au sud de la parcelle AB 65, dont quatre étaient uniquement destinés à vérifier des hypothèses formulées sur la base des analyses issues des huit premiers, ont permis de mettre en évidence une place centrale rectangulaire mesurant 44,20 m d'est en ouest par 37,60 m du nord au sud, bordée par quatre galeries (fig. 13). Ces quatre galeries, correspondant vraisemblablement à des portiques, affichent un certain nombre de caractéristiques permettant d'envisager que l'ensemble présente un axe de symétrie est-ouest. En effet, alors que les galeries nord et sud sont rigoureusement semblables, larges chacune de 4,50 m, les galeries est et ouest sont dissymétriques, présentant respectivement des largeurs de 5,00 m et 4,00 m. Trois d'entre elles sont surélevées par rapport à la place qu'elles ensèrent, la galerie occidentale dominant d'une soixantaine de centimètres les galeries nord et sud, elles-mêmes en surplomb de l'espace central. Il est difficile de préciser d'avantage l'ampleur de ces terrasses, car les niveaux de circulation ne sont pas conservés ; en outre, l'ensemble de la composition présente une pente vers l'est, conforme à la topographie naturelle du site. Tout juste peut-on affirmer que dans son dernier état, la place se situait une bonne vingtaine de centimètres sous les galeries nord et sud. Deux banquettes maçonnées larges de 1,20 m bordent également sur toute leur longueur les faces internes des murs intérieurs des galeries nord et sud.

La galerie orientale paraît ne pas présenter de dénivelé par rapport à la place, d'après l'altitude des niveaux de sols observés (*infra*).

La parfaite symétrie de part et d'autre d'un axe est-ouest passant par le milieu de la composition est confirmée par la localisation, dans le tiers occidental de la place, exactement entre les galeries nord

et sud, d'un petit édifice maçonné présentant trois phases de construction successives. Dans ses deux derniers états, il se présentait comme un massif de 5,50 m (nord-sud) par 3,25 m (est-ouest) présentant sur ses faces nord, ouest et sud un profil en gradins.

▪ Les éléments périphériques

À l'ouest de la galerie occidentale, les restes d'un mur large d'environ 1,10 m mais en grande partie récupéré (M1020 et tranchée de récupération 1073) ont également été découverts. L'espace compris entre cette maçonnerie et la galerie, large de 12,90 m, surplombait cette dernière d'au moins 0,75 m.

À l'est, aucune trace contemporaine de la galerie orientale n'a été assurément identifiée, mais dans ce secteur, le site est très érodé et les corrélations sont difficiles. Il se peut qu'une partie des maçonneries non calées présentées ci-dessus ait coexisté avec l'ensemble.

Au sud, peu d'informations sont disponibles car la galerie méridionale se confond pratiquement avec la limite du secteur étudié. Un départ orthogonal au mur extérieur de la composition, chaîné avec lui, a cependant été mis en évidence dans le sondage 3 (M1290). Il n'a pu être reconnu que sur une très faible longueur (0,50 m) par le biais d'un sondage manuel.

La galerie nord est quant à elle doublée par une maçonnerie dont il ne subsiste que la tranchée de récupération (1255=1272). Distant de environ 5,10 m du mur extérieur de la galerie, cette construction s'y reliait probablement par des refends (fig. 12).

Les niveaux des sols

Il paraît indispensable de présenter les quelques éléments disponibles concernant les altitudes de circulation sur la place centrale et les galeries avant d'aborder la description des maçonneries. En effet, les discussions qui peuvent s'entamer sur les relations chronologiques unissant les aménagements construits se fondent pour partie sur leurs altitudes par rapport à celles des circulations reconnues.

Prétendre restituer avec précision les cotes d'utilisation des différents espaces identifiés (galeries et place) serait présomptueux car en réalité, seules trois occurrences de sols ont vraiment été identifiées comme telles.

La première (1174), s'étend au moins à toute la partie centrale et sud-est de la place (sondages 1, 3 et 4). Elle montre une légère pente vers l'est (fig. 14), conforme à la topographie naturelle du site. Elle se présente sous la forme d'une couche de sable compacté, mêlé à un mortier maigre plus ou moins abondant. Ce dépôt évoque une vaste surface de travail utilisée par la suite comme sol de circulation de la place et sur laquelle s'observent quelques aménagements (trous de poteaux) ou de petits dépôts faiblement rubéfiés mêlés de tuiles fragmentées (il ne s'agit pas de foyers). L'interprétation exacte de ces vestiges, toujours ponctuels, est difficile,



Fig. 13 : Vue des deux murs de la galerie occidentale (sondage 1 ouest, vue vers l'ouest).

mais leur existence rend compte d'une activité anthropique au sommet de ce premier sol d'utilisation de l'espace central.

La seconde est un empilement complexe et assez finement stratifié de sols parfois construits (béton de chaux) entre lesquels s'intercalent de fines couches d'occupation. Elle a été observée dans le sondage 9, entre les deux murs de la galerie sud. Cette séquence, qui culmine à une altitude voisine de 84,40 m, est recouverte par des amas de tuiles fragmentées disposées en tous sens et dont certaines, reposant obliquement, remontent légèrement le long de la face nord du mur extérieur de la galerie sud. Ce dépôt, interprété comme une toiture effondrée et terminant la séquence archéologique, indique que les sols qu'il scelle devaient être les derniers utilisés dans cette galerie.

La dernière est constituée de deux lambeaux de sols conservés de part et d'autre du mur interne de la galerie orientale, à des altitudes très voisines (vers 82,90 m dans la galerie, entre 82,75 et 82,85 m sur la place). Cette similitude autorise à exclure l'existence d'une galerie en terrasse sur ce côté de l'espace central. Dans ce secteur très érodé, rien ne permet d'assurer que ces sols, qui sont les seuls conservés, soient les derniers en service.

Ailleurs, aucune surface de piétinement et *a fortiori* aucun sol construit n'ont été clairement identifiés. En revanche, dans l'espace central, le sol 1174 est recouvert, directement ou par des dépôts intercalaires, par un remblai limoneux beige, assez homogène (US 1173, fig. 14). Ce remblai, au toit duquel plusieurs témoins indiquent qu'il a supporté un niveau de circulation sans doute très proche du sommet actuel, présente une topographie elle aussi en légère pente vers l'est. Son épaisseur, d'environ une soixantaine de centimètres, correspond à une surélévation du niveau de l'espace central d'au moins autant. La présence de dépôts intercalaires entre le premier sol et le remblai 1173 et même de quelques creusements recoupant localement le sol initial, dénonce le déroulement d'événements entre les deux phases d'aménagements. Le faciès de ces dépôts est très variable, mais contient fréquemment des éléments de destruction ou de construction (mortier, moellons et fragments de briques). La topographie précédant la mise en remblai est en outre assez irrégulière (fig. 14). Ces éléments convergent vers l'idée d'une mise en chantier du site précédant la mise en place du remblai 1173.

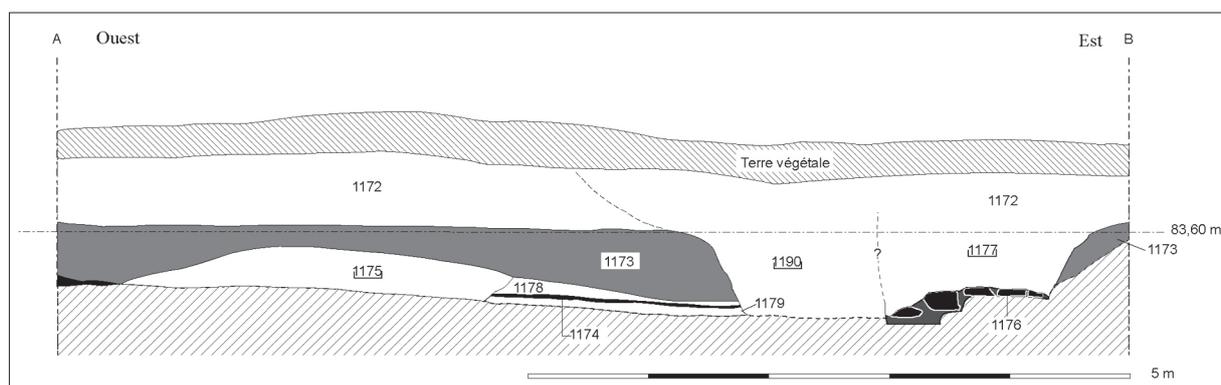


Fig. 14 : Coupe A-B (voir localisation fig. 4).

Des dépôts similaires à ce remblai ont également été observés dans les galeries nord, ouest et sud. Les sondages n'ont pas permis de vérifier s'ils reposaient eux aussi sur une première surface de circulation mais l'appareillage des faces internes des murs des galeries, en moellons de micaschiste destinés aux parties en fondation permet de penser que ce n'est pas le cas et que ces remblais ont été mis en place pour combler l'espace intérieur des galeries jusqu'à leur cote d'utilisation, et ce dès leur édification. Il n'y aurait donc pas contemporanéité entre ces dépôts, mis en place dans le cadre du programme de construction de la composition et ceux présents sur la place, qui succèdent à un premier état de sol. Les cotes sommitales de ces dépôts limoneux sont irrégulières du fait de perturbations

tardives. On peut cependant affirmer que la galerie ouest surplombait les galeries nord et sud d'une soixantaine de centimètres environ, avec une cote d'utilisation voisine de 84,81 m. Quant aux deux galeries latérales, dont le sol est en pente vers l'est, il est difficile de proposer une valeur précise. La comparaison entre le sommet des remblais limoneux dans les sondages 1 (branche est), 5 et 9 autorise à envisager un dénivelé de 0,20 à 0,25 m entre elles et l'espace central dans son dernier état. Ce dénivelé passerait à près de 0,80 m dans le premier état.

À l'ouest du site, un remblai présentant toujours le même faciès est installé entre la galerie et le mur M1020. Son sommet, proche de 85,65 m, indiquerait un dénivelé d'au moins 0,75 m par rapport au niveau d'utilisation de la galerie

En l'état des données, il est donc difficile de fixer les cotes d'utilisation du monument tout au long de son évolution. Tout juste est-il permis de dire que les galeries n'ont probablement connu qu'un seul niveau de circulation, fixé dès leur construction, tandis que la place centrale a connu deux états séparés par une importante phase d'exhaussement.

Description des maçonneries et éléments de chronologie relative

▪ Les murs des galeries

Les maçonneries qui encadrent la place centrale, lorsqu'elles sont conservées, sont toujours de belle qualité et présentent une facture comparable de l'une à l'autre. Aucune reprise n'a été observée sur ces constructions, qui résultent d'un unique programme architectural. Constituées d'un appareillage de moellons encadrant un blocage interne de micaschiste, elles sont liées au mortier blanc ou jaunâtre très résistant. Les parements se présentent sous deux aspects distincts :

- des moellons, assez régulièrement taillés, de micaschiste dont le module moyen oscille entre 8-12 cm de hauteur par 15 à 20 cm de largeur, jointoyés plutôt grossièrement ;
- des moellons bien équarris de granite, d'un module assez constant de 7 à 8 cm de hauteur par 15 cm de largeur, soigneusement jointoyés.

L'emploi de ces deux matériaux n'est pas aléatoire. Les parements de micaschiste se trouvent en effet en fondation tandis les moellons de granite sont mis en œuvre dans les parties aériennes (fig. 15). Ainsi, par exemple, la face est du mur intérieur de la galerie occidentale, qui regarde donc en direction de la place centrale surbaissée, est-elle parementée sur 0,62 m à l'aide de moellons de granite reposant sur une fondation en micaschiste tandis que la face occidentale du même mur (côté galerie) ne présente que du micaschiste jusqu'au sommet de son arase. Des observations de même ordre ont pu être faites sur les murs internes des galeries nord et sud. Cette sélection des matériaux puise probablement ses motivations dans une meilleure résistance du micaschiste à l'humidité des sols, le granite ayant tendance à pourrir dès qu'il est enfoui dans un milieu trop humide.



Fig. 15 : Élévation du mur interne de la galerie occidentale, avec micaschiste en fondation et moellons de granite pour les parements aériens (sondage 1 ouest).

Les largeurs de ces murs sont toujours importantes, mais varient selon les galeries. Les murs interne et externe de la galerie occidentale atteignent une largeur de 0,90 m chacun, tandis que ceux des galeries nord et sud ne dépassent pas 0,80 m. Pour la galerie orientale, les maçonneries sont très érodées voire totalement récupérées. Leurs largeurs sont de ce fait difficiles à mesurer précisément. Le mur interne devait avoir un module compris entre 0,80 et 0,85 m alors que la tranchée de récupération du mur externe atteint 1,10 m de large, laissant présager d'un ancien mur de dimensions probablement plus importantes.

Le monument ayant subi une récupération variable selon les secteurs, les élévations sont très diverses. Les murs les mieux conservés sont ceux de la galerie occidentale, dont l'élévation totale (fondation + partie aérienne) avoisine 1,50 m. Les murs des galeries nord et sud sont beaucoup moins élevés et parfois totalement détruits. Dans le meilleur des cas, ils n'excèdent pas une hauteur comprise entre 0,60 et 0,80 m. Les matériaux des murs de la galerie orientale ont généralement été totalement récupérés.

Rien ne permet de restituer l'altitude initiale du sommet de ces constructions, encore qu'un aménagement de tuiles maçonnées à plat au sommet du mur interne de la galerie sud (sondage 9) laisse supposer que cette dernière maçonnerie est peut-être été conservée dans son intégralité. Cet aménagement, qui occupe toute la largeur du mur (0,80 m) sur une longueur de 0,90 m peut en effet correspondre à une base de colonne ou d'arcade (fig. 12) dont la cote se situe vers 84,28 m.

▪ L'édifice situé dans l'axe de la place

Cette maçonnerie (fig. 16) assez complexe présente au moins trois états (fig. 17). Elle montre une facture architecturale assez similaire à celle des murs des galeries périphériques : moellons de micaschiste ou de granite liés au mortier blanc en parement et blocage interne de micaschiste.



Fig. 16 : Édifice central (sondage 10, vue vers l'est).

Le premier état correspond à un massif ou platee (M1181), pourvu d'une légère fondation (creusement 1180), mesurant environ 4,07 m du nord au sud par environ 4,40 m d'ouest en est. Le parement occidental est en effet masqué par la construction du second état et il est difficile d'obtenir des mesures précises. La maçonnerie est constituée de deux assises de moellons de granite soigneusement équarris (0,15 à 0,25 m de large pour 0,10 m de haut) disposés en parement (0,35 m de longueur aux angles) encadrant sur les trois faces visibles une blocaille de micaschiste. Le liant utilisé est un mortier de chaux clair.

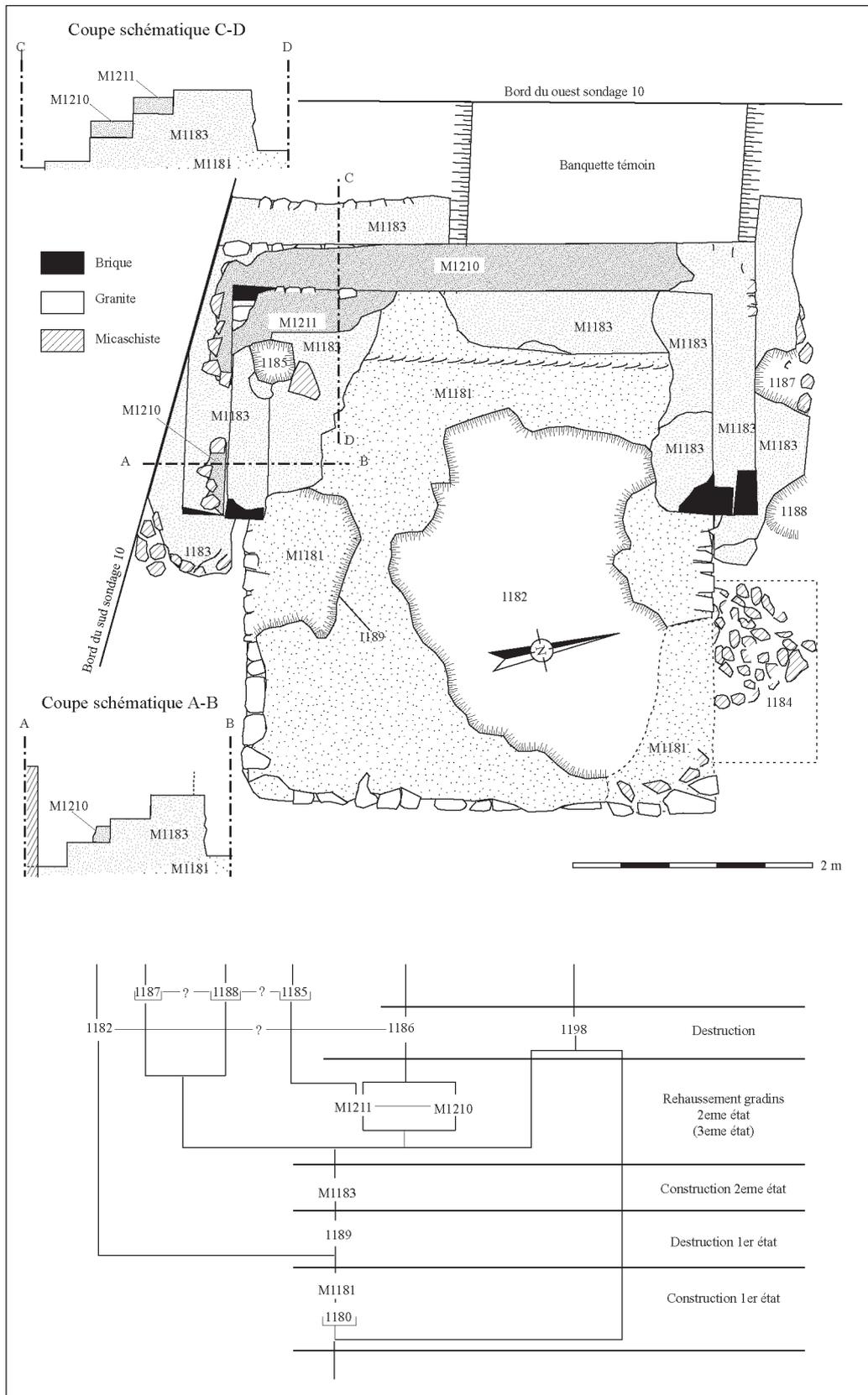


Fig. 17 : Édicule M1182 - M1183, relevé des structures et diagramme stratigraphique.

La surface de M1181, lorsqu'elle est conservée, est soigneusement lissée à l'horizontale, à une cote d'environ 83,80 m. La face nord de M1181 paraît n'avoir pas été parementée sur toute sa longueur. Une section d'environ 1,30 m montre en effet des blocs de micaschiste remplaçant les moellons de granite. Plutôt qu'une récupération ou une perturbation ultérieure, cet élément paraît davantage lié à une petite excroissance quadrangulaire vers le nord, dont la trace au sol est encore vaguement matérialisée par un amas de blocs décimétriques à bi-décimétriques de micaschiste sans liant de chaux. Le tout évoque une semelle de fondation très érodée (US 1184).

Le massif M1181 porte en revanche la trace de deux campagnes de récupération quant à elles bien identifiées. La première (1189) affecte la partie méridionale de la platée et se caractérise par un démantèlement de surface, sur tout au plus une dizaine de centimètres. Elle est antérieure au deuxième état architectural de l'édifice.

L'autre (1182), centrale, est beaucoup plus importante puisqu'elle atteint le radier de fondation du massif, qui est constitué de blocs de micaschiste et de fragments de tuiles ou briques non liés au mortier. Aucun élément de chronologie relative ne permet de la caler et elle peut très bien être tardive, contemporaine par exemple du démantèlement général du monument à la fin du Haut-Empire.

Le second état est une construction plus complexe. Il s'agit d'un massif compact (M1183) qui vient envelopper toute la moitié occidentale du massif antérieur M1181. Les relations observables entre les deux maçonneries sont sans équivoque à cet égard. Bien que très largement affectée par des récupérations sans doute multiples, la maçonnerie M1183 laisse encore voir suffisamment d'éléments pour permettre d'apprécier sa morphologie initiale.

Il s'agit d'une unique maçonnerie de 5,50 m (nord-sud) par 3,25 m (est-ouest), avec des parements en moellons de granite et un blocage interne de micaschiste liés au mortier blanc crème. Le profil vertical montre une allure pyramidale avec une succession de trois degrés ou gradins. Le premier d'entre eux repose sur une semelle de fondation constituée de blocs de micaschiste dont le sommet est simplement lissé au mortier. La base de cette fondation n'a pas été observée. Ce gradin, ainsi que le second, montrent des caractéristiques géométriques analogues : largeur de 0,36 à 0,38 m et hauteur de 0,20 m en moyenne. L'amorce d'un troisième degré totalement arasé est perceptible dans la partie sud de M1183. La face orientale de la construction M1183 montre un arrêt de construction soigné vertical (pas de gradins), en briques, et situé en retrait de 2,44 m au sud et 2,66 au nord par rapport au parement oriental de M1181.

Toute la partie centrale de ce second massif est affectée par des récupérations relevant sans doute d'épisodes multiples. Il est donc impossible de dire si cette construction était pleine ou s'il existait des parements internes. Trois autres perturbations sont à signaler. La première (1185) est un trou vaguement quadrangulaire d'une trentaine de centimètres de côté pour une profondeur d'environ 0,40 m, creusé dans la masse de la maçonnerie à cheval sur les deuxième et troisième degrés dans l'angle sud-ouest du massif M1183. Il s'agit très vraisemblablement d'un ancrage pour un élément planté quelconque mais qui n'est pas contemporain de la construction (bords assez irréguliers). La seconde (1187) forme un creusement plus ou moins circulaire, d'un diamètre de 0,30 à 0,35 m. Elle affecte la semelle de fondation nord. Le bord nord de cette structure est matérialisé par une couronne de blocs décimétriques de micaschiste évoquant un possible calage. Une fonction identique à celle de l'ancrage 1185 semble donc devoir être retenue. Le dernier élément (1188), est légèrement décalé vers l'est par rapport au précédent et perce l'extrémité orientale de la semelle de fondation nord. Les dimensions et la fonction à retenir sont probablement identiques. La contemporanéité de ces ancrages avec la période d'utilisation du massif M1183 est possible mais non prouvée.

Le troisième et dernier état correspond à une surélévation d'une dizaine de centimètres des premier et second gradins (M1210 et M1211), matérialisée par la pose d'une assise de moellons de granite liés au mortier de chaux directement sur le sommet des gradins précédents. Cette transformation n'appelle guère de commentaire supplémentaire, si ce n'est qu'on hésite entre un repentir architectural et une modification survenant bien après la construction.

Si l'état 1 de ce petit monument peut-être mis sans difficulté en relation avec le premier niveau d'occupation de la place, les états 2 et 3 sont mal calés par rapport à son évolution. En effet, bien qu'il soit séduisant de mettre en correspondance la surélévation du dernier état avec l'exhaussement du niveau d'utilisation de la place (état 2), aucune observation de terrain ne permet de s'en assurer.

▪ Les banquettes longeant les galeries nord et sud

Les deux banquettes installées au pied de la face interne des galeries latérales nord et sud ont été rencontrées dans les sondages 3 (branche sud, fig. 18), 4 et 9 pour celle qui longe la galerie sud et 1 (branche est), 3 et 11 pour celle qui borde la galerie nord. C'est sur cette base que leur existence a été extrapolée à toute la longueur de la place.

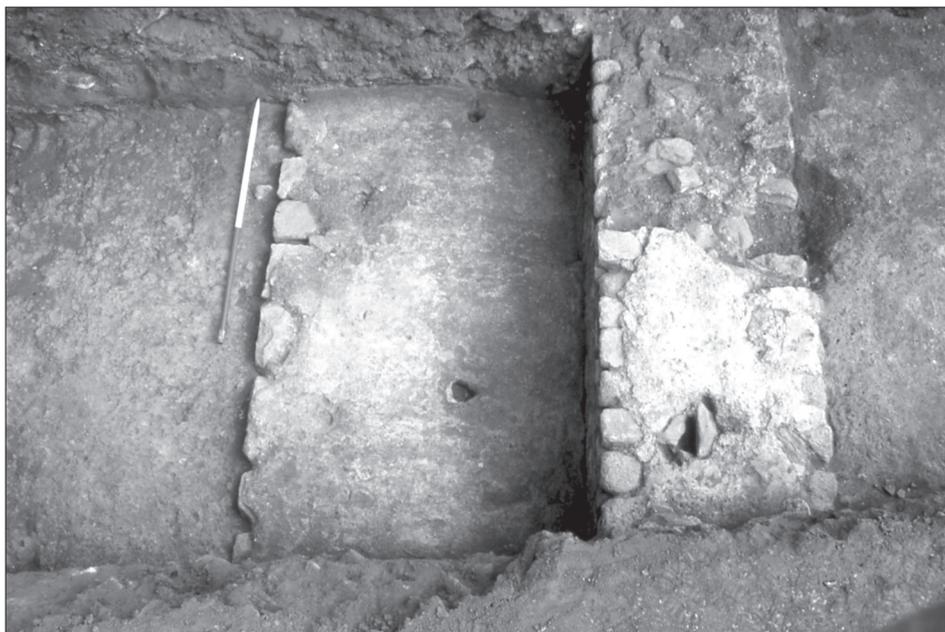


Fig. 18 : mur interne de la galerie sud, doublé par sa banquette (sondage 3, nord à droite).

Récupérées souvent en tout ou partie, elles n'ont réellement été observées dans leur état initial que dans les sondages 3 (sud) et 11. Elles s'y présentent comme des maçonneries de micaschiste liées au mortier clair, larges de 1,20 m. Leur base n'a pas été reconnue dans les sondages, mais la banquette sud dépasse 0,60 m d'élévation. Leur sommet est parfaitement lissé au mortier et porte plusieurs traces dont la nature exacte reste à préciser. La banquette sud présente, dans le sondage 3, un sommet portant deux traces profondes de quelques millimètres inscrites dans le mortier alors qu'il était encore frais. Difficiles à interpréter, l'une, sub-horizontale, pourrait correspondre à un madrier de bois d'une vingtaine de centimètres de côté perpendiculaire à la banquette tandis que l'autre ressemble à un poinçonnement oblique par un élément de section quadrangulaire. La banquette nord, plus altérée en surface, n'a pas permis d'observations analogues. On y remarque toutefois une série de neuf trous disposés plus ou moins dans l'axe de la banquette. Larges au plus d'une quinzaine de centimètres pour une profondeur n'excédant jamais une dizaine centimètres, il pourrait s'agir de traces d'ancrages d'éléments disparus.

En l'état des connaissances sur ce site, la fonction de ces aménagements, dont il est hautement probable qu'ils supportaient des éléments aujourd'hui récupérés (dallages et/ou éléments plantés) reste énigmatique.

Ces deux banquettes sont adossées aux murs terrasses qu'elles longent, sans être chaînées avec eux. Postérieures à la construction des galeries, rien n'indique cependant qu'elles ne participent pas du même programme architectural. Il y a même tout lieu de le penser dans la mesure où, dans la partie sud du sondage 3, le sommet de la banquette (83,78 m) correspond pratiquement à l'altitude à laquelle le mur intérieur de la galerie passe d'un appareillage de micaschiste en fondation, invisible, à un appareillage en moellons de granite et donc visible. Venant appuyer cette hypothèse, on ajoutera que le sommet des banquettes se trouve à une altitude inférieure à celle de la place centrale dans son second état d'utilisation. À moins que les éléments qu'elles supportaient n'aient été très épais, il est donc vraisemblable qu'elles ne soient plus en fonction dès l'exhaussement du niveau d'utilisation de cette place.

▪ Éléments isolés dans l'espace central

Deux constructions isolées et incomplètement reconnues ont été observées dans le sondage 1.

La première (M1167, fig. 12) correspond à une petite construction en pierres sèches de micaschiste. Le sondage 1 effleure son bord sud et seules ses dimensions est-ouest (environ un mètre) ont donc pu être reconnues. Elle est installée dans un faible creusement. Ses faibles dimensions empêchent de l'assimiler à un mur car elle ne montre aucune extension latérale. Son sommet est en partie détruit et sa nature demeure incertaine en l'état des données disponibles.

Un second élément construit, mais non maçonné, a été observé dans la partie occidentale de S1, également en bordure de la berme nord du sondage. Il s'agit de l'aménagement 1176 (fig. 9 et 10), constitué d'un empierrement de blocs de granite assez bien disposés dans un léger creusement et montrant un sommet pratiquement horizontal, vers 83,15 m. Il s'agit probablement d'un socle, dont la longueur est-ouest avoisine 1,30 m. L'élément qu'il supportait a été récupéré. La récupération s'observe depuis le sommet du remblai sur lequel est installé le dernier niveau de sol de la place.

Plusieurs éléments permettent de penser que ces aménagements, à défaut d'être strictement contemporains quant à leur date de construction, ont dû à un moment être utilisés en même temps.

En effet, M1167, qui correspond à une fondation si l'on en juge par sa facture architecturale, culmine à une altitude supérieure à celle du premier état d'utilisation de la place, mais légèrement inférieure à celle du second état. Un rattachement chronologique à ce second état ne laisse donc que peu de doute.

La structure M1176 offre un peu plus matière à discussion. Elle a assurément existé durant le second état, sa récupération (1177) s'ouvrant depuis le sommet du remblai 1173 (fig. 14). Mais rien ne s'oppose à sa présence dès le premier état. Son sommet, relativement bien construit et montrant une surface assez plane, correspond probablement au support d'une partie en élévation. Il est sensiblement identique à l'altitude du premier état d'utilisation de la place et a donc pu être mis en place dès sa création.

▪ La question de la couverture des galeries

Les galeries nord et sud étaient très vraisemblablement recouvertes d'une toiture en tuile. Cette proposition est quasiment attestée pour la galerie sud, dont les derniers sols sont recouverts, dans le sondage 9, par un amas désordonné de tuiles remontant légèrement le long des faces internes des murs (*supra*, p. 128).

Dans le sondage 5, une couche de destruction conservée dans l'espace de la galerie nord, le long de son mur externe, est constituée en majorité de tuiles plus ou moins fragmentées disposées en tous sens. Elle évoque également un reste de toiture démontée ou effondrée. Pour renforcer cette hypothèse, on soulignera que les seules occurrences de tuiles découvertes sur le site se trouvent dans l'espace de ces deux galeries. Elles sont totalement absentes de l'espace central à l'exception des couches de démolition situées dans le voisinage immédiat de l'édifice M1181-M1183 (*infra*, p. 136-137), qui bénéficiait donc lui aussi d'une toiture en tuiles.

Les galeries est et ouest n'ont pas montré d'éléments comparables, ce qui n'autorise pas à exclure l'existence d'une toiture. En effet, la galerie orientale se trouve dans un secteur très érodé tandis que

le sommet de la séquence archéologique dans la galerie ouest, altimétriquement très haute, a pu être totalement tronqué à une époque indéterminée.

Relations avec la voirie

Les relations entre la composition architecturale décrite ci-dessus et le *decumanus* D2, qui limite son extension vers le nord, peuvent être précisées dans leurs grandes lignes.

On notera tout d'abord que le mur qui doublait la galerie nord de l'ensemble monumental et dont il était très probablement contemporain (tranchée 1255=1272, voir *supra*, p. 127) est en relation avec la dernière chaussée observée dans le sondage 12 (voie 1278, voir *supra*, p. 119-120). La place et les galeries la bordant se mettent donc en place postérieurement ou simultanément à l'élargissement vers le sud du *decumanus* D2 et ont fonctionné, au moins durant un moment, en même temps que cette voie élargie. Le *terminus post quem* retenu pour cette transformation de chaussée date de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère.

On déduit également de cette chronologie relative que la galerie nord devait se situer en sérieux contrebas de la chaussée du *decumanus* D2, si l'on en juge d'après les relevés d'altitude effectués sur l'ultime chaussée observée dans le sondage 12 (voie 1278), dont la galerie a été contemporaine au moins un certain temps. En l'état des données, évaluer cette différence d'altitude est toutefois difficile compte tenu de la pente vers l'est du sol des galeries nord et sud, mais on peut estimer que le dénivelé était de l'ordre d'un mètre au moins.

Le second élément, fondamental quant à lui, est l'absence du *cardo* CH au sud de la parcelle AB 65. Son tracé théorique aurait en effet dû amener à le découvrir dans la partie est du sondage 1, dans l'extrémité nord du sondage 4 et dans la moitié orientale du sondage 5, soit à l'emplacement de la place centrale.

Son absence conduit à admettre qu'il ne se poursuit pas vers le sud, au-delà de son carrefour avec le *decumanus* D2, et que la place et ses galeries se trouvent en fait à cheval sur deux îlots urbains (fig. 19).

Il s'agit là d'un élément d'importance, qui sera mis à profit ultérieurement dans le chapitre consacré à la nature du site, car peu de monuments interceptent le tracé d'une voie.

Au sein du couple d'îlots qu'elles occupent, l'espace disponible de part et d'autre des galeries est et ouest (environ respectivement 47 et 19 m) permet d'appuyer les observations de fouille allant dans le sens d'un monument plus vaste que les éléments mis au jour, se poursuivant au-delà des limites orientales et occidentales de l'intervention.

Vers le sud, la distance séparant la galerie du *decumanus* D1 est d'environ 5,50 m, ce qui autorise de même à envisager l'existence de bâtiments dont un témoin correspondrait à l'amorce de mur M1290 observé dans le sondage 9 (*supra*, p. 127).

Le démantèlement du monument

La plupart des sondages recoupant les maçonneries de l'état 3 montrent les traces d'un démantèlement achevant l'histoire antique du site et se traduisant par de fréquentes tranchées de récupération des murs. On observera en outre que si la récupération des éléments architecturaux de qualité ou de valeur semble avoir été relativement bien conduite (absence de restes de colonnes et rareté des éléments de placage), il n'en va pas de même pour ce qui concerne la maçonnerie elle-même.

Beaucoup des constructions liées à la chaux n'ont en effet été que partiellement récupérées. À titre d'exemple, la banquette qui borde la galerie sud est intacte dans le sondage 3 mais est récupérée de part et d'autre, dans les sondages 9 (3,50 m à l'ouest) et dans le sondage 4 (19 m à l'est). Il en va de même pour la banquette longeant la galerie nord, conservée dans une partie du sondage 11, mais détruite à l'ouest et à l'est puisqu'on ne retrouve que sa tranchée de récupération dans le sondage 1. Les murs proprement

dits montrent les mêmes signes d'une campagne de démantèlement mal organisée. L'exemple du mur interne de la galerie orientale, dans les sondages 1 et 6, qui n'est conservé que sur un segment isolé de quelques mètres est très parlant à cet égard. On citera encore le mur extérieur de la galerie nord dans le sondage 5, récupéré depuis l'ouest jusqu'au refend orthogonal 1281 mais pas au-delà.

Tout laisse finalement penser que la destruction du monument n'a pas été réellement planifiée, les récupérations se faisant au gré des choses : on suit un mur, on oblique éventuellement à hauteur d'un de ses refends sans reprendre ensuite la récupération du mur initialement en cours de destruction. Les raisons d'un tel comportement de la part des personnes qui ont organisé le démantèlement du monument sont sans doute multiples. L'une qui vient immédiatement à l'esprit est que le besoin en matériaux n'était sans doute pas important lors de l'abandon des structures.

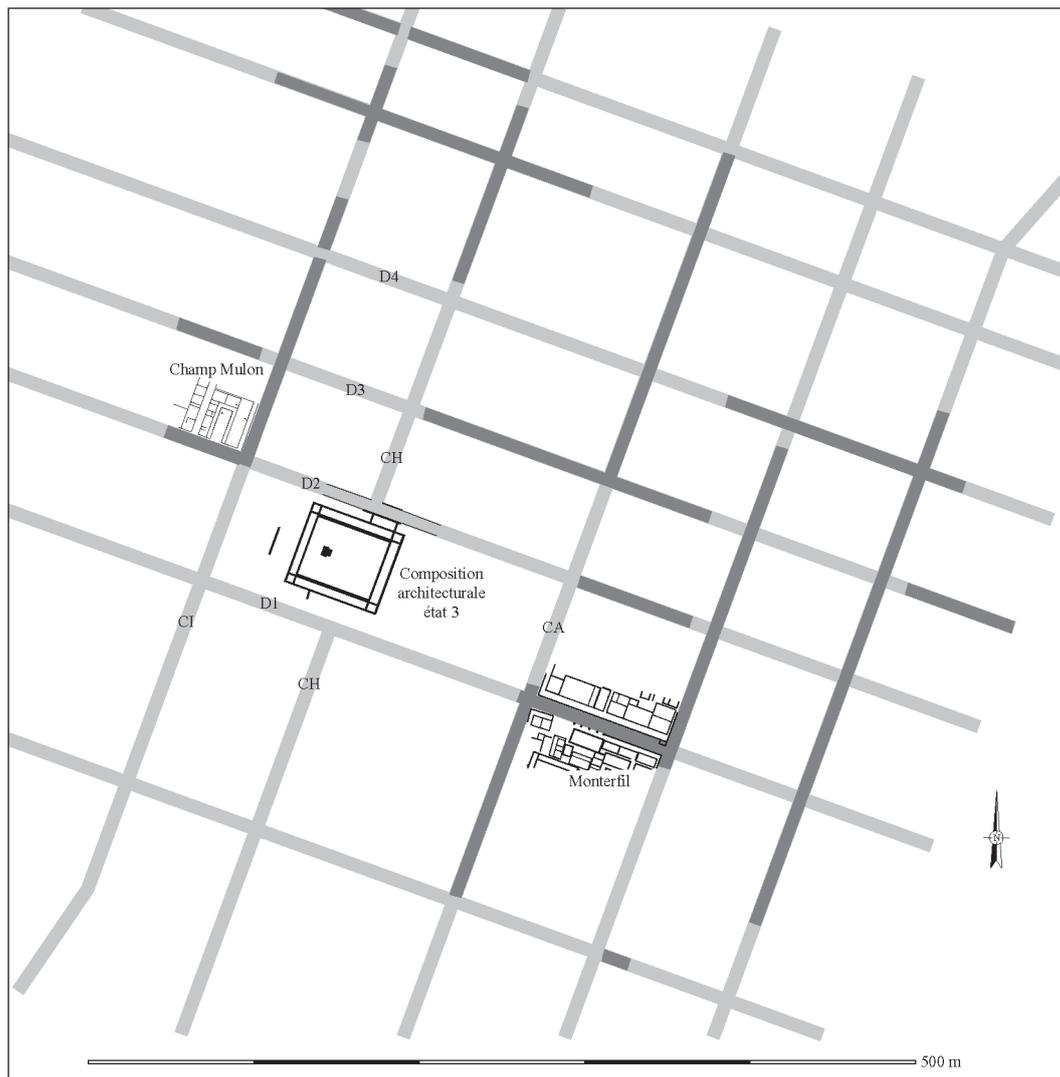


Fig. 19 : Insertion des vestiges de l'état 3 dans la trame urbaine de *Fanum Martis*.

Les produits de ces démolitions apportent peu d'informations et ne sont souvent conservés que dans les tranchées d'épierrement des murs qu'ils concernent. Il s'agit généralement de couches hétérogènes, constituées d'un enchevêtrement de blocs de micasciste, inclus dans des masses de mortier pulvérulent. Cette blocaille correspond au blocage interne des anciennes maçonneries détruites tandis que les moellons de parement sont systématiquement récupérés, ce qui reflète bien les objectifs poursuivis par les démolisseurs. L'environnement de l'édifice central M1181-M1183, scellé par une épaisse couche de

démolition, paraît avoir fait l'objet d'une récupération plutôt massive et profonde. Ces dépôts mêlent en abondance des fragments de tuiles, de briques et des éléments pierreux de blocage. Une fouille de surface a permis de collecter quelques fragments d'éléments de placage en marbre et des morceaux de bronze assez volumineux pouvant correspondre à de la statuaire (fig. 20). Lors de l'ouverture du sondage, un bloc de granite quadrangulaire sommairement taillé, d'une longueur de 1,20 m pour une section de 0,40 m et ayant pu être utilisé dans un emmarchement a également été extrait de cette couche.

Peu d'aménagements peuvent être associés à cette ou ces campagnes de récupération. Quatre trous de poteau circulaires d'un diamètre moyen de 0,40 m perçant les derniers sols décrits dans le sondage 9 (*supra*, p. 127) sont toutefois à signaler. Installés dans la galerie sud, ils suggèrent la pose d'un échafaudage parallèle aux murs.

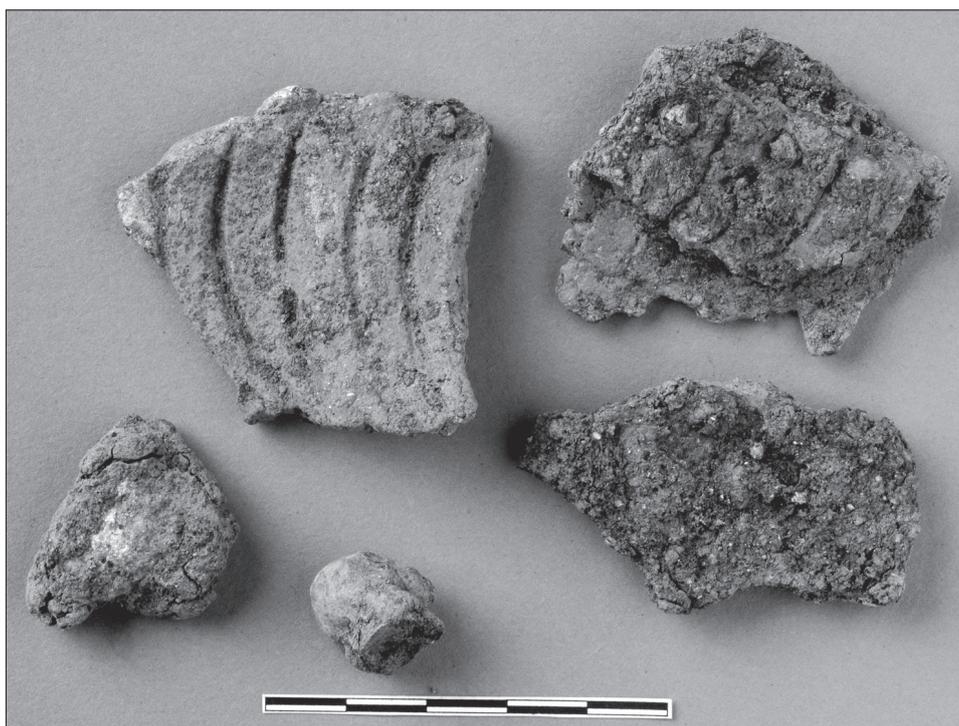


Fig. 20 : Fragments de bronze (statue ?).

Éléments de datation

Le mobilier accompagnant les constructions mises au jour est particulièrement rare.

Concernant la date de construction de l'ensemble, on dispose du *terminus post quem* pour l'élargissement du *decumanus* D2 qui est antérieur ou contemporain de l'édification du monument (*supra*, p. 135), ce qui amène à envisager une construction au plus tôt durant la seconde moitié du I^{er} siècle. Ce jalon, qui n'est qu'un *terminus*, est compatible avec la date retenue pour les vestiges de l'état 2, puisque la céramique découverte en association avec eux couvre la seconde moitié du I^{er} siècle et peut-être le début du II^e siècle.

Le meilleur *terminus* disponible pour la construction des galeries est un tesson de bol Drag.37 du centre de la Gaule, daté de la seconde moitié du II^e siècle et découvert dans le sol correspondant au premier état de la place. Ce tesson (fig. 10.11) est toutefois unique et bien que l'hypothèse d'une intrusion soit très peu probable, on aimerait avoir confirmation de cette proposition par un lot de mobilier plus étoffé.

La céramique récoltée dans les contextes contemporains de la place et de ses transformations, couvre la seconde moitié du I^{er} siècle (formes donc potentiellement résiduelles) et le deuxième siècle de notre ère ce qui, compte tenu des incertitudes évoquées avant, ne permet guère d'affiner la question.

L'élément le plus tardif observé est le fragment d'un gobelet Déch. 72 (fig. 10.12, III^e siècle de notre ère), récolté dans les couches de destruction de l'édifice situé dans l'axe de la place (maçonneries M1181-M1183). Il convient de bien mesurer la valeur de ce tesson, qui n'offre qu'un *terminus post quem* ne permettant en aucun cas de dater la destruction elle-même, qui peut tout à fait ne s'être réalisée qu'au IV^e siècle.

Toutefois, et il semble important de le souligner, le site brille par l'absence de mobilier plus tardif, de la fin du III^e siècle par exemple. Le monnayage, d'ordinaire si abondant pour ces périodes, est presque totalement absent, et même s'il faut reconnaître que les méthodologies déployées pour ce type d'intervention ne sont pas les mieux adaptées à la collecte d'un numéraire généralement de très petite taille, on ne manquera pas de s'en étonner¹³. Ce constat s'explique mal au regard des occupations du Bas-Empire attestées à proximité, au Champ Mulon comme à Monterfil, et permettrait d'envisager un abandon définitif du site dès le dernier quart du III^e siècle. Cette date, couplée au fait que la récupération du site a pu se faire alors que les besoins en matériaux n'étaient sans doute pas très importants (*supra*, p. 135-137), recoupe peut-être là une donnée inhérente au destin de *Fanum Martis* qui, peut-être relayée par Alet dans sa fonction de capitale de cité à la fin du Haut-Empire, est sans doute en plein essoufflement.

Réflexions sur le dernier état du complexe

Si parcellaires qu'elles soient, les interventions archéologiques pratiquées sur le terrain de l'école publique ne laissent aucun doute sur la typologie de l'ensemble monumental, qui ressortit à la catégorie des places entourées de portiques. Si la place est entièrement close, l'ensemble ne mérite pas le titre de quadriportique¹⁴, parce que les structures d'encadrement ne présentent pas de caractère unitaire, la largeur des portiques et l'altitude des niveaux de circulation variant assez sensiblement, contribuant à une hiérarchisation des espaces sur laquelle nous reviendrons. Cela implique que les colonnes de ces portiques présentaient des hauteurs et entraxes différents, selon un schéma familier dans le cadre régional¹⁵. Il serait évidemment prématuré d'émettre la moindre hypothèse sur la restitution de ces portiques, d'autant que la mise au jour d'un possible stylobate dans le sondage 9 (fig. 12) donne à penser qu'une fouille pourrait livrer des informations très précises, qui rendraient caducs des raisonnements purement théoriques.

En eux-mêmes, les éléments dégagés ne sont pas suffisants pour identifier le complexe : les espaces découverts ceinturés de portiques peuvent revêtir des fonctions politiques, religieuses ou commerciales. Cependant, la prise en compte de sa position dans la trame urbaine (fig. 19) offre des arguments solides en faveur de l'identification d'un forum. Cette hypothèse de travail, qui ne pourra être validée ou infirmée que par une fouille complète, permet de pousser plus avant la réflexion.

Les forums fouillés sont en effet suffisamment nombreux dans les provinces occidentales de l'Empire, et particulièrement dans les Gaules, pour que leurs caractères rémanents soient identifiés. Leurs composantes monumentales sont les suivantes : une ou plusieurs places ceinturées ou bordées

13. Seule une monnaie de Constantin découverte hors contexte stratigraphique est à signaler.

14. Pour un exemple de quadriportique en contexte régional, voir le sanctuaire périurbain de Jublains, dont le portique d'encadrement, malgré d'inévitables distorsions dues à des erreurs des constructeurs, présente indubitablement un caractère organique : NAVEAU, 1997, p. 122 (l'auteur insiste sur la régularité de la largeur – 6,20 m – des trois branches mesurées du portique).

15. Parmi les édifices qui ont fait l'objet d'études architecturales et de tentatives de restitution, nous citerons le sanctuaire du Haut-Bécherel, à Corseul, la *domus* de l'hôpital, à Carhaix, ou la *villa* des Alleux, à Taden.

de portiques ; une basilique ; une curie et des annexes vouées à la gestion de la communauté civique, en particulier des archives (*tabularium*) ; un temple. Ces différents monuments et espaces peuvent être combinés selon des formules variées, et tous ne sont pas obligatoirement présents ; en fait, seule la basilique, le local de réunion de l'*ordo decurionum*¹⁶ et la place publique semblent indispensables à la définition d'un forum¹⁷. Le type du bloc-forum triparti, où la basilique fait face au temple, représenté à Nyon, Augst, Feurs, Trèves, Lutèce, pour s'en tenir aux exemples les plus fameux, est le plus répandu, mais il ne constitue pas le seul¹⁸.

Les vestiges dégagés à Corseul autorisent d'ores et déjà quelques observations. On remarquera en premier lieu que, selon la formule la plus répandue, la place est orientée selon un axe dominant est-ouest. C'est donc aux extrémités de cet axe que doivent être recherchées les principales composantes monumentales du complexe. Dans la très grande majorité des cas, la basilique est située à l'est, tandis que le temple est localisé à l'ouest, précisément parce qu'il doit être orienté vers l'est.

Dans le cas qui nous occupe, on note une altitude différente des portiques, qui indique nous l'avons dit une hiérarchie des espaces : alors que les portiques nord et sud surplombaient la place de 0,20 m, le portique occidental était surélevé de 0,80 m, ce qui le désigne comme un espace plus important. On retrouve d'ailleurs semblable dispositif dans le sanctuaire périurbain du Haut-Bécherel, dont la *porticus triplex*, qui devrait constituer une structure unitaire et organique, est démembrée, la branche médiane présentant une largeur plus importante et étant surélevée de 0,60 m par rapport aux deux branches latérales ; c'est elle qui est contact du temple, ce qui explique qu'on ait voulu la valoriser¹⁹. Dans le complexe établi au centre de Corseul, la probabilité est grande que ce portique – parce qu'il est situé à l'ouest et est surélevé – annonce l'*area sacra* du forum. Il jouerait en ce cas un rôle de séparation entre places publique et sacrée : en effet l'espace situé entre ce portique et le mur M 1020 dominait la galerie d'au moins 0,75 m, ce qui signifie que le mur du fond du portique exerçait une fonction de soutènement pour une terrasse située à l'arrière. Dans cette hypothèse, le mur M 1020 pourrait appartenir à un temple : ses dimensions – il est large de 1,10 m – ne l'interdisent nullement. En admettant que ces structures occidentales appartiennent bien au même complexe que la place à portiques, les exemples sont nombreux qui incitent à identifier cet espace surélevé comme une aire sacrée : on citera parmi les mieux connus le forum de Bilbilis (Espagne Citérieure), dont l'*area sacra* domine nettement la place publique sur laquelle s'ouvre la basilique²⁰, ou le forum de Nyon, dont l'*area sacra* est séparée par un *cardo* de l'*area publica*²¹. Il n'est pas besoin de multiplier les références : l'architecture romaine utilise les différences de niveau à des fins de hiérarchisation, la primauté revenant aux édifices sacrés. C'est donc probablement à l'est, derrière le portique oriental, qu'il faut chercher une basilique et ses éventuelles annexes, contrairement à ce que nous avons proposé en 2006²².

En l'état actuel des dégagements, il serait déraisonnable de formuler la moindre hypothèse sur les espaces situés entre le portique septentrional et le *decumanus* D2 : on ne peut même pas être assuré qu'ils appartiennent bien au forum et ouvrent sur le portique et non sur la rue. La structure située dans la partie occidentale de la place appelle des commentaires plus détaillés. Élevée sur l'axe longitudinal

16. La curie est le seul édifice qui soit explicitement lié par Vitruve à la possession d'un statut particulier : pour disposer d'une curie, une ville doit avoir la *dignitas civitatis* (VITRUVÉ, *De architectura*, V, 2, 1).

17. À titre d'exemple, le forum de Ruscino est dépourvu de temple, l'élément religieux étant représenté par l'*aedes Augusti* qui devait dominer la curie (BARRUOL et MARICHAL, 1987).

18. Pour les *fora* tripartis, voir SABLAYROLLES, 1997, qui donne la bibliographie antérieure. Pour les différentes formules mises en œuvre dans les centres civiques et leur signification, voir BALTU, 1994.

19. PROVOST, MUTARELLI, MALIGORNE, à paraître, § 9.5.

20. GALVE, MAGALLÓN, NAVARRO, 2005, p. 187.

21. BRIDEL, 1994, fig. 1, pour une vue d'ensemble du forum.

22. MALIGORNE, 2006, p. 34.

de la composition, elle occupe une position remarquable ; il est en revanche difficile de se prononcer sur sa fonction. Dans son premier état, la faible profondeur des fondations, soulignée par Pierre Chevet, n'autorise pas des élévations importantes.

Les deuxième et troisième états se caractérisent par la bipartition de la structure, avec des gradins qui enveloppent à l'ouest un massif qui conserve des parements verticaux à l'est. Peut-on songer à un escalier donnant accès à un petit temple ? C'est peu probable, parce que l'orientation vers l'ouest serait tout à fait exceptionnelle. De surcroît, la façon dont ces escaliers envelopperaient le podium est elle aussi tout à fait inhabituelle²³. Doit-on renverser le sens de lecture de l'édifice et restituer un *pronaos* à l'est et une *cella* à l'ouest ? Les gradins resteraient tout aussi difficiles à interpréter.

En fait, si l'on admet que les gradins permettent d'accéder à la plate-forme, les possibilités ne sont pas très nombreuses : le couvrement de la structure par une toiture en tuiles (*supra*, p. 134) conduit de surcroît à écarter l'identification d'un autel monumental, pour retenir l'hypothèse d'un bâtiment léger dans lequel pouvaient être exposées des statues, si l'on en juge par les fragments de bronze retrouvés alentour (fig. 20).

Conclusions

Bien qu'elles puissent paraître à certains égards fragmentaires, les données concernant le monument découvert à proximité de l'actuelle école de Corseul ne doivent pas être considérées comme négligeables, encore moins comme insuffisantes. Rappelons en effet que cette découverte a été réalisée à l'occasion d'un diagnostic archéologique, opération qui, par essence, permet rarement d'approfondir les caractéristiques précises et encore moins l'évolution d'un monument du type de celui décrit ici.

Avec la construction d'un premier ensemble monumental qui se substitue à une première occupation avant la fin du I^{er} siècle puis, durant la seconde moitié du II^e siècle de notre ère, d'une seconde composition intégrant une place de 33,70 m par 44,20 m, ceinte de portiques hiérarchisés et dans l'axe de laquelle trône un édifice polyphasé d'une petite vingtaine de mètres carrés, on se trouve en effet bien au-delà des constats habituellement réalisés lors des sondages d'évaluation de sites. Mieux encore, l'ensemble, géométriquement assez bien caractérisé, est intégré dans son environnement proche, notamment par rapport à la voirie, ce qui ouvre sans aucun doute des perspectives décisives quant à son identification.

Il n'empêche que certains points majeurs restent encore obscurs, comme par exemple la nature des bâtiments qui se développent au-delà des galeries est et ouest, ou encore la date apparemment précoce de l'abandon du site, qui semble s'effectuer avant les années 270 de notre ère. On se gardera à ce sujet de trancher trop rapidement, pour retenir simplement que, malgré ses lacunes, l'intervention a permis de réunir suffisamment d'informations pour reconnaître un site monumental de première importance et trancher en faveur de sa conservation. Les parcelles sur lesquelles il se déploie sont en effet gelées et ont été déclarées non constructibles, décision lourde qui ne peut être prise sans qu'un minimum de certitudes soit acquis. Il ne faut pas s'y tromper, c'est grâce à un diagnostic ayant bénéficié de moyens inhabituels qu'il a été possible d'obtenir un tel résultat, et ce n'est sans doute qu'à ce prix que la sauvegarde ou l'étude raisonnée du patrimoine archéologique urbain restera possible. Loin d'être un cas particulier, cette opération constitue, bien au contraire, un exemple des efforts qui doivent être consentis afin de pallier de façon rationnelle à la vulnérabilité du passé de nos villes.

Il reste ensuite la question de l'identification de l'espace mis au jour. S'ils permettent assurément de se positionner en termes de politique de conservation du patrimoine, les éléments disponibles sont à peine suffisants pour avancer des hypothèses sérieusement fondées. L'ampleur des structures mises au jour plaide en faveur de l'identification d'un complexe public, tandis que sa position au sein du tissu urbain oriente vers l'hypothèse d'un forum, qui ne pourra être vérifiée que par des fouilles et la mise au

23. Nous pouvons simplement citer l'exemple très étonnant et beaucoup plus monumental du temple du *forum novum* de *Lepcis Magna*, à l'époque sévérienne.

jour des composantes obligées de l'espace civique que sont la basilique et la curie. Sur la foi des données planimétriques et topographiques, il est d'ores et déjà possible de formuler quelques propositions : la place dégagée peut être l'*area publica*, ceinte de portiques ; une éventuelle *area sacra* doit être recherchée à l'ouest, dans un secteur dont la surélévation prouve la prééminence symbolique et fonctionnelle, et la basilique, annexe systématique des *fora* gaulois, à l'est. Il est à peine besoin de souligner l'intérêt exceptionnel que revêtirait la fouille de ce complexe : si l'identification d'un forum venait à être confirmée, ce sont les deux pôles principaux de la vie civique des Coriosolites qui seraient connus – l'autre étant naturellement le sanctuaire poliade du Haut-Bécherel –, ce qui fournirait des informations sur les rythmes de l'intégration, sur la réception par les élites locales des modèles architecturaux, peut-être encore sur les rapports qu'entretenaient les points focaux de la vie communautaire.

Bibliographie

- BALTY J.-C., «Le centre civique des villes romaines et ses espaces politiques et administratifs», in *La ciudad en el mundo romano*, XIV congrès internacional d'arqueologia clàssica (Tarragone, 1993), Tarragone, 1994, vol. I, p. 91-106.
- BARDEL J.-P., «Il y a trente ans, le Champ Mulon», *Patrimoine, Bulletin de la Société archéologique de Corseul*, n° 10, 1996, p. 22-37.
- BARRUOL G., MARICHAL R., «Le forum de Ruscino», in *Los foros romanos de la provincias occidentales*, Madrid, 1987, p. 45-54.
- BESNIER M., «Note sur un plan des ruines de Corseul (Côtes du Nord) daté de 1709», *Bulletin et mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, septième série, tome 8, Paris 1909, p. 83-96.
- BRIDEL P., «Le programme architectural du forum de Nyon (*Colonia Iulia Equestris*) et les étapes de son développement», in *La ciudad en el mundo romano*, vol. 1, Tarragone, 1994, p. 137-151.
- CHICHÉ B., *Corseul d'après les fouilles récentes*, mémoire de DES, Université de Haute-Bretagne, 1973.
- FERRETTE R., *La céramique gallo-romaine du site de Monterfil II à Corseul (Côtes d'Armor). Étude d'ensembles de l'époque augustéenne au début du IV^e siècle* (à paraître).
- FERRETTE R., «La chronologie», in H. KERÉBEL, *Corseul (Côtes d'Armor), un quartier de la ville antique. Les fouilles de Monterfil II*, Paris, 2001, DAF 88 (MSH), p. 77-114.
- FICHET DE CLAIRFONTAINE F., Rapport de fouille de sauvetage, *la Salle des Fêtes*, 1985.
- FICHET DE CLAIRFONTAINE F. et LE POTIER C., «Le site de la Salle des Fêtes à Corseul (Côtes-du-nord), Partie I – Évolution artisanale d'un quartier urbain I^{er} – IV^e siècle ap. J.-C.», *DC*, 15, 1987, p. 89-97.
- FICHET DE CLAIRFONTAINE F. et KERÉBEL H., «Quelques données sur l'évolution des formes céramiques sur le site de Corseul (Côtes-d'Armor), de la période claudienne au Bas-Empire», in M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Actes de la table ronde d'Arras, 1993, nord-ouest Archéologie, 6, 1994, p. 203-215.
- GALVE M.P., MAGALLÓN M.A., NAVARRO M., *Las ciudades del valle medio del Ebro en época Julio-claudia*, in *L'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale à l'époque Julio-claudienne. Organisation et exploitation des espaces provinciaux*, 13^e suppl. Aquitania, Bordeaux, 2005, p. 169-214.

-
- KERÉBEL H. et FERRETTE R., «Trois ensembles précoces du site de Monterfil II à Corseul (Côtes-d'Armor)», in L. RIVET (éd.), *SFECAG, Actes du congrès du Mans, 1997*, Marseille, 1997, p. 99-120.
- KERÉBEL H. et FERRETTE R., «La céramique précoce sur le site de Monterfil II à Corseul (Côtes d'Armor), chef-lieu de la cité des Coriosolites», in M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine*, actes de la table ronde d'Arras, 1996, nord-ouest Archéologie, 9, 1999, p. 209-222.
- KERÉBEL H. (dir.), *Corseul (Côtes d'Armor), un quartier de la ville antique. Les fouilles de Monterfil II*. Paris, éd. de la maison des sciences de l'homme, 2001. 252 p.
- MALIGORNE Y., *L'architecture romaine dans l'ouest de la Gaule*, Rennes, PUR (collection archéologie et civilisation), 2006.
- NAVEAU J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, 1997.
- PROVOST A., MUTARELLI V. et MALIGORNE Y., *Le Haut-Bécherel à Corseul, sanctuaire public des Coriosolites*, ouvrage à paraître en 2010 aux Presses Universitaires de Rennes.
- SABLAYROLLES R., «Les *fora* tripartites de Gaule romaine : norme ou normalisation?», in *Mélanges Claude Domergue* (= *Pallas*, 46, 1997), p. 51-66.